First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Energy, the Environment and Natural Resources

Chair:
The Honourable NICHOLAS W. TAYLOR

Tuesday, September 25, 2001

Issue No. 14

Third meeting on:
Bill S-18, An Act to Amend the Food and Drugs Act (clean drinking water)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'

Énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Président:
L'honorable NICHOLAS W. TAYLOR

Le mardi 25 septembre 2001

Fascicule nº 14

Troisième réunion concernant:
Le projet de loi S-18, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

38280

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Nicholas W. Taylor, *Chair*

The Honourable Mira Spivak, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Eyton
Banks	Finnerty
Buchanan, P.C.	Kelleher, P.C.
* Carstairs, P.C.	Kenny
(or Robichaud, P.C.)	* Lynch-Staunton
Christensen	(or Kinsella)
Cochrane	Sibbeston

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Adams substituted for that of the Honourable Senator Mahovlich *(September 21, 2001)*.

The name of the Honourable Senator Banks substituted for that of the Honourable Senator Wiebe *(September 21, 2001)*.

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président: L'honorable Nicholas W. Taylor

Vice-présidente: L'honorable Mira Spivak

et

Les honorables sénateurs:

Adams	Eyton
Banks	Finnerty
Buchanan, c.p.	Kelleher, c.p.
* Carstairs, c.p.	Kenny
(ou Robichaud, c.p.)	* Lynch-Staunton
Christensen	(ou Kinsella)
Cochrane	Sibbeston

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Adams est substitué à celui de l'honorable sénateur Mahovlich *(le 21 septembre 2001)*.

Le nom de l'honorable sénateur Banks est substitué à celui de l'honorable sénateur Wiebe *(le 21 septembre 2001)*.

Published by the Senate of Canada

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, September 25, 2001
(25)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources met at 6:20 p.m. this day, in Room 257, East Block, the Chair, the Honourable Nicholas W. Taylor, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Buchanan, P.C., Christensen, Cochrane, Eyton, Finnerty, Kelleher, P.C., Kenny, Sibbeston, Spivak and Taylor (11).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynne Myers and Mollie Dunsmuir, Research Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on May 10, 2001, the Committee proceeded to study Bill S-18 *(see Issue No. 11, Tuesday, June 5, 2001 and Thursday, June 7, 2001 for full text of the Order of Reference).*

WITNESSES:

From Health Canada:

Rod Raphael, Director General, Safe Environments Programme, Healthy Environments and Consumer Safety Branch;

Claudette Dalpé, Associate Director, Food Regulatory Program, Health Products and Food Branch;

Keith Conn, Acting Director General, Community Health Programs Directorate, First Nations and Inuit Health Branch.

From the Canadian Food Inspection Agency:

Greg Orriss, Director, Bureau of Food Safety and Consumer Protection.

The witnesses made a presentation and answered questions.

Health Canada and the Canadian Food Inspection Agency submitted a brief.

At 8:05 p.m., It was agreed — That the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 25 septembre 2001
(25)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 18 h 20, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Nicholas W. Taylor (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs, Adams, Buchanan, c.p., Christensen, Cochrane, Eyton, Finnerty, Kelleher, c.p., Kenny, Sibbeston, Spivak et Taylor (11).

Également présentes: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Lynne Myers et Mollie Dunsmuir, attachées de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 10 mai 2001, le comité poursuit son étude du projet de loi S-18 *(pour le texte intégral de l'ordre de renvoi, voir le fascicule nº 11 du mardi 5 juin 2001 et du jeudi 7 juin 2001).*

TÉMOINS:

De Santé Canada:

Rod Raphael, directeur général, Programme de la santé environnementale, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs;

Claudette Dalpé, directrice associée, Programme de la réglementation des aliments, Direction générale des produits de santé et des aliments;

Keith Conn, directeur général intérimaire, Direction des programmes de santé communautaire, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

Haut fonctionnaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments:

Greg Orriss, directeur, Bureau de la salubrité des aliments et de la protection des consommateurs.

Les témoins font un exposé et répondent aux questions.

Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments déposent un mémoire.

À 20 h 05, il est convenu — Que le comité suspende ses travaux jusqu'à convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Michel Patrice

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, September 25, 2001

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill S-18, to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water), met this day at 6:20 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Nicholas W. Taylor (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: I call the committee to order.

Senators, today we will hear from Health Canada officials and from the Food Inspection Agency.

As you are probably aware, we have already had a couple of meetings on this subject. Have you read the transcript of the last meeting?

Mr. Rod Raphael, Director General, Safe Environments Programme, Healthy Environments and Consumer Safety Branch, Health Canada: Yes, sir.

The Chairman: Please proceed.

Mr. Raphael: Health Canada's responsibilities for drinking water are quite varied. We conduct research, do assessments of contaminants in drinking water supplies, help monitor water quality on First Nations lands and set health and safety standards for pre-packaged water and ice — called "the bottled water regulations" by some — regulate and assess the safety of water used in food production and provide advice regarding the provision of potable water to employees in the federally regulated workplace.

Health Canada also works very closely with the provinces and territories to develop and establish the guidelines for Canadian drinking water quality that are used by federal, provincial and territorial government departments as a benchmark for determining the quality of drinking water supplies in their jurisdiction. These guidelines are used by federal departments, and in some areas they are referenced in federal regulations under the Canada Labour Code.

Since the tragedies in Walkerton, Ontario and North Battleford, Saskatchewan, there have been calls for national drinking water standards. In essence, some might say that the technical version of these standards already exists in the form of the guidelines for drinking water quality.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 25 septembre 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi S-18, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine), se réunit aujourd'hui à 18 h 20 pour en faire l'examen.

Le sénateur Nicholas W. Taylor (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Je déclare la séance ouverte.

Chers collègues, nous entendrons aujourd'hui des fonctionnaires de Santé Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Comme vous le savez probablement, nous avons déjà tenu deux réunions sur cette question. Avez-vous lu le compte rendu de la dernière réunion?

M. Rod Raphael, directeur général, Programme de la santé environnementale, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, Santé Canada: Oui, monsieur.

Le président: Je vous cède la parole.

M. Raphael: Les responsabilités de Santé Canada en matière d'eau potable sont très diverses. Nous effectuons de la recherche et des évaluations de risque des contaminants dans les approvisionnements d'eau potable, nous aidons à surveiller la qualité de l'eau sur les terres des Premières nations, nous établissons les normes sur la santé et la salubrité de l'eau et de la glace préemballée (c'est ce que d'aucuns appellent les règlements sur l'eau embouteillée), nous réglementons et évaluons la salubrité de l'eau utilisée dans la fabrication des aliments et nous donnons des conseils sur l'approvisionnement en eau potable aux employés sous réglementation fédérale.

Santé Canada travaille également en étroite collaboration avec les provinces et les territoires afin d'établir et d'élaborer les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada. Les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux se réfèrent à ce document comme point de repère pour déterminer la qualité des approvisionnements d'eau potable dans leur secteur de compétence. D'autres ministères fédéraux utilisent aussi les recommandations en y faisant référence dans les règlements régissant les transporteurs publics, en vertu du Code canadien du travail.

Depuis les tragédies survenues à Walkerton, en Ontario, et à North Battleford, en Saskatchewan, des demandes ont été faites concernant l'établissement de normes nationales en matière d'eau potable. En fait, certains diraient que la version technique de ces normes existe déjà dans les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada.

[*Translation*]

As I mentioned, these guidelines will be developed by Health Canada, in close collaboration with representatives from each of the provinces and territories, through federal-provincial-territorial committees on drinking water. This collaboration has been active for more than 30 years. Committee members meet twice a year to review the guidelines and set new ones in light of the most recent scientific data. Officials from Health Canada act as scientific advisors to the committee, by conducting the scientific risk assessments for the guidelines.

Through a consensus process, the committee votes on all proposed guidelines, and makes its recommendation to its parent committee, the federal/provincial/territorial committee on environmental and occupational health. Health Canada publishes on its Web site the summary report of the recent committee meetings.

[*English*]

The guidelines established by this subcommittee are applicable to drinking water from all private and municipal water sources across the country. Each province and territory then establishes its own requirements and approach to ensure the safety of drinking water supplies based on the Canadian guidelines. The health protection provided by the guidelines is compatible with that in other jurisdictions found in the United States and, at the international level, with the World Health Organization.

This cooperative approach to developing Canadian guidelines is necessary because the responsibility for safe drinking water in Canada is shared by many levels of government. Indeed, all levels of government have some responsibility for ensuring the safety of the water we drink. In most areas, the provinces and territories are responsible for setting and enforcing standards, guidelines and regulations to ensure drinking water treatment adequately protects public health. Municipal governments are generally responsible for supplying safe drinking water to their residents as an essential public service. Municipalities do so in conformity with standards or objectives for drinking water established by the province or territory in which they are located.

Historically, drinking water quality has been considered a natural resource area of activity and is generally in the area of responsibility of the provincial and territorial departments of health or environment.

The subcommittee provides a forum for frank discussion on water quality issues in all jurisdictions. Throughout its history, a relationship of trust has developed between the members of this group; they often turn to one another and Health Canada for advice and scientific information related to health issues. The focus of the relationship is on preventing health concerns and timely remediation of issues that do arise.

[*Français*]

Comme je l'ai mentionné, ces recommandations seront élaborées par Santé Canada en étroite collaboration avec les représentants de chaque province et de chaque territoire par l'entremise de comités fédéral, provinciaux et territoriaux sur l'eau potable. Cette collaboration existe depuis plus de 30 ans. Les membres du comité se réunissent deux fois par année afin d'examiner la recommandation et d'en établir de nouvelles à la lumière des plus récentes données scientifiques. Les représentants de Santé Canada agissent à titre de conseillers scientifiques auprès du comité en effectuant l'évaluation scientifique des risques pour les recommandations.

Par voie de consensus, chacune des recommandations proposées est soumise au vote des membres du comité. Le comité recommande ensuite l'adoption de chacune de ces recommandations à son comité principal, le comité fédéral, provincial et territorial de l'hygiène du milieu et du travail. Santé Canada affiche sur son site Internet le rapport sommaire des plus récentes réunions du comité.

[*Traduction*]

Les recommandations élaborées par le sous-comité se prêtent à toutes les sources privées et municipales d'approvisionnement en eau potable partout au pays. Chacune des provinces et chacun des territoires établit par la suite ses propres exigences et approches visant à assurer la sûreté des approvisionnements en eau potable, en s'appuyant sur les recommandations canadiennes. Le niveau de protection de la santé qu'énoncent ces recommandations est aussi compatible avec ceux qui sont en vigueur aux États-Unis et au sein de l'Organisation mondiale de la santé.

Cette approche collaborative dans l'élaboration des recommandations canadiennes est nécessaire car plusieurs ordres de gouvernement partagent la responsabilité d'assurer la sûreté de l'eau potable au Canada. En effet, tous les ordres de gouvernement sont en partie responsables d'assurer la salubrité de l'eau que nous buvons. Dans la plupart des régions, les provinces et les territoires ont la responsabilité d'établir et de faire respecter les normes, les lignes directrices et les règlements qui assurent que le traitement de l'eau potable protège adéquatement la santé publique. Les administrations municipales ont la responsabilité d'assurer l'approvisionnement d'eau salubre à leurs résidents, ce qui constitue un service public essentiel. Elles le font conformément à des normes ou à des objectifs relatifs à l'eau potable établis par la province ou par le territoire où elles sont situées.

De façon historique, la qualité de l'eau potable est considérée être une ressource naturelle dont sont responsables les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé ou de l'Environnement.

Le sous-comité permet la tenue de discussions franches sur les questions liées à la qualité de l'eau au sein de tous les secteurs de compétence. À travers les années, une relation de confiance s'est établie entre les membres, ce qui leur permet de s'entraider ou d'avoir recours à Santé Canada pour obtenir des conseils et des renseignements scientifiques dans le domaine de la santé. Ils ont en commun le désir de prévenir les menaces pour la santé et

In light of the incidents of water-borne disease in both Walkerton, Ontario and North Battleford, Saskatchewan, the subcommittee has moved forward to develop a document that lays out best management practices for ensuring the quality of drinking water in Canada. A draft version of this document is currently being reviewed by the subcommittee. The final document will be published and will form the basis of an expanded technical document to be used by drinking water authorities and treatment plant operators to ensure that in every jurisdiction safe and reliable water is possible.

Rather than solely focus on numerical guidelines, the best management practices focus on ensuring that multiple barriers are in place to protect water quality from source to tap. These barriers include selecting and protecting source waters, building and maintaining appropriate treatment plants based on the characteristics of the source water, maintaining distribution systems, monitoring water quality and responding appropriately to incidents and emergencies that may affect public health.

[*Translation*]

Every provincial and territorial government has, over the past two years, reviewed its drinking water legislation and regulations to ensure these are adequately protective of human health.

The Government of Canada is also reviewing its programs and policies to enhance health protection.

[*English*]

The federal government is responsible for drinking water supplies on federal and First Nations lands. Responsibility for safe water on reserves south of 60 degrees latitude is shared among Health Canada, the Department of Indian and Northern Affairs and First Nations communities.

In communities north of 60 degrees latitude, including the Yukon, Northwest Territories and Nunavut, much of the responsibility for drinking water on reserves has been delegated to territorial governments through transfer agreements.

Health Canada works in partnership with First Nations communities to sample and test all of the First Nations community water supplies according to the guidelines. Results are provided to the band, which has custody of the information.

Funding for drinking water infrastructure in First Nations communities is provided by Indian and Northern Affairs Canada. Health Canada maintains national surveillance for infectious diseases, including those linked to contaminated water, and conducts studies on water-borne illness.

d'apporter des solutions en temps opportun aux problèmes qui surgissent.

Suite aux cas de maladies d'origine hydrique qui sont survenus à Walkerton, en Ontario, et à North Battleford, en Saskatchewan, le sous-comité a entrepris de rédiger un document qui énonce les meilleures pratiques de gestion pour assurer la qualité de l'eau au Canada. Le sous-comité examine présentement une version préliminaire de ce document. Une fois la version finale terminée, le document sera publié et servira de base à un document technique destiné aux responsables de la gestion de l'eau potable et aux opérateurs des usines de traitement d'eau afin de s'assurer que l'eau potable fournie par toutes les compétences est aussi salubre et fiable que possible.

Au lieu de donner des recommandations en ordre numérique, les meilleures pratiques suggérées sont axées sur les multiples mesures préventives qui doivent être mises en place afin de protéger la qualité de l'eau de la source au robinet. Ces mesures préventives incluent le choix et la protection des sources d'eau, la construction et l'entretien des usines de traitement d'eau conçues en fonction des caractéristiques des sources d'eau, l'entretien des systèmes de distribution, la surveillance de la qualité de l'eau et la prise de mesures opportunes lorsque se produisent des incidents et des urgences pouvant affecter la santé publique.

[*Français*]

Au cours des deux dernières années, toutes les provinces et tous les territoires ont révisé leurs lois et leurs règlements sur l'eau potable afin de s'assurer qu'ils protègent adéquatement la santé humaine.

Le gouvernement du Canada révise aussi ses programmes et ses politiques afin d'améliorer la protection de la santé en général.

[*Traduction*]

Le gouvernement fédéral a la responsabilité d'assurer l'approvisionnement en eau sur les terres fédérales et sur celles des Premières nations. La salubrité de l'eau sur les réserves situées au sud du 60^{e} parallèle est la responsabilité partagée de Santé Canada, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et des Premières nations.

Dans les collectivités nordiques, situées au nord du 60^{e} parallèle, y compris le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, la responsabilité de l'eau potable a été en grande partie déléguée aux gouvernements territoriaux, par la voie d'accords de transfert.

Santé Canada travaille en collaboration avec les collectivités des Premières nations afin d'obtenir des échantillons des approvisionnements en eau de ces collectivités et de les tester, conformément aux recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada. Les résultats sont ensuite communiqués aux bandes qui ont la garde des renseignements.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien finance les installations d'approvisionnement en eau potable des collectivités des Premières nations. Santé Canada effectue la surveillance à l'échelle nationale des maladies infectieuses, y compris celles causées par les eaux contaminées, et mène des études sur les maladies d'origine hydrique.

During the Walkerton and North Battleford tragedies, Health Canada scientists were invited to assist local health authorities by leading the epidemiological investigation and identifying both the extent of the outbreaks and the sequence of events leading to them.

I apologize that we do not have one of those scientists with us today to respond to you should you have specific questions about the response in Walkerton and North Battleford.

Health Canada is positioned to respond quickly and effectively in the case of an emergency affecting the health of Canadians — emergencies including those arising from water-borne disease.

In the area of pre-packaged water and ice and water used in the preparation of food sold in Canada, Health Canada's role is to establish policies and standards relating to their safety and nutritional quality. The Canadian Food Inspection Agency is responsible for the enforcement of the regulations and guidelines established by Health Canada.

[*Translation*]

Although the specific regulatory requirements for pre-packaged water and ice are stipulated in the food and drug regulations, Health Canada continually assesses the need for new and stricter regulations to prevent microbiological, chemical and radiological contamination of bottled water, pre-packaged ice, and water used in food production.

These regulations take into consideration the maximum acceptable concentrations outlined in Health Canada's guidelines for Canadian drinking water quality.

[*English*]

Health Canada advises the Canadian Food Inspection Agency on specific requirements to ensure the safety of water used in food production. In addition, Health Canada is responsible for providing the agency with appropriate, accurate and timely assessments of microbiological, chemical and radiological contaminants found in bottled water and pre-packaged ice.

This concludes my remarks in regard to Health Canada's role in the area of drinking water quality. As I conclude these comments, let me introduce Mr. Keith Conn, from Health Canada's First Nations and Inuit Health Branch, Ms Claudette Dalpé, from the Health Products and Food Branch and Greg Orriss, from the Canadian Food Inspection Agency. Mr. Orriss will answer questions involving the activities of the agency in water.

Mr. Greg Orriss, Director, Bureau of Food Safety and Consumer Protection, Office of the Vice-President of Programs, Canadian Food Inspection Agency: Honourable senators, I am pleased to be here this evening to clarify the role of

Au cours des tragédies qui sont survenues à Walkerton et à North Battleford, des scientifiques de Santé Canada ont été invités à venir en aide aux autorités locales de la santé en dirigeant l'enquête épidémiologique et en déterminant l'ampleur des éclosions et la séquence des incidents qui les ont provoquées.

Je dois vous dire, et je m'en excuse, que nous n'avons pas avec nous aujourd'hui l'un de ces scientifiques qui pourrait répondre aux questions précises que vous pourriez avoir sur les interventions à la suite des incidents de Walkerton et de North Battleford.

Santé Canada est en mesure de réagir rapidement et efficacement lorsque se produisent des situations d'urgence qui affectent la santé des Canadiennes et des Canadiens, y compris celles causées par des maladies d'origine hydrique.

En ce qui a trait à l'eau et à la glace préemballée et à l'eau utilisée dans la fabrication d'aliments vendus au Canada, le rôle de Santé Canada consiste à établir des politiques et des normes liées à leur salubrité et à leur qualité nutritive. L'Agence canadienne d'inspection des aliments est responsable de l'application des règlements et des lignes directrices établis par Santé Canada.

[*Français*]

Bien que les dispositions précises relatives à l'eau et à la glace préemballée soient énoncées dans le règlement sur les aliments et les drogues, Santé Canada évalue sur une base continue la nécessité d'élaborer de nouveaux règlements plus sévères afin de prévenir la contamination microbiologique, chimique et radiologique de l'eau embouteillée, de la glace préemballée et de l'eau utilisée dans la fabrication des aliments.

Ces règlements se réfèrent aux concentrations maximales acceptables indiquées dans les recommandations de Santé Canada pour la qualité de l'eau potable au Canada.

[*Traduction*]

Santé Canada conseille l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur certains besoins précis visant à assurer la salubrité de l'eau utilisée dans la fabrication des aliments. De plus, Santé Canada a la responsabilité de fournir à l'agence des évaluations pertinentes, exactes et opportunes de la présence de contaminants microbiologiques, chimiques et radiologiques dans l'eau embouteillée et dans la glace préemballée.

Ces commentaires mettent fin à ma déclaration préliminaire sur le rôle de Santé Canada dans le domaine de la qualité de l'eau potable. En terminant, je voudrais vous présenter M. Keith Conn, de la Direction générale des Premières nations et des Inuits à Santé Canada, Mme Claudette Dalpé, de la Direction générale des produits de santé et des aliments, et Greg Orriss, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. M. Orriss pourra répondre aux questions ayant trait aux activités de l'agence dans le domaine de l'eau.

M. Greg Orriss, directeur, Bureau de la salubrité des aliments et de la protection des consommateurs, Bureau du vice-président aux programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments: Honorables sénateurs, je suis heureux

the Canadian Food Inspection Agency with respect to enforcement of the Food and Drugs Act.

CFIA's responsibilities for the enforcement of the act are articulated under section 11 of the Canadian Food Inspection Act. Specifically, subsection 11(3) of the act states that the agency is responsible for enforcement of the Food and Drugs Act as it relates to food, as defined in section 2 of that act.

The CFIA is also responsible for federal food safety inspection and key compliance, enforcement and stewardship roles. The Canadian Food Inspection Agency verifies that the food industry has implemented and followed procedures that meet established federal safety standards. The agency carries out inspection, enforcement and compliance, surveillance and monitoring, emergency food recall measures, and develops communication and education programs to inform Canadians about the measures they can take to protect their health.

The agency enforces specifically division 12 of the food and drug regulations concerning pre-packaged water and ice. The agency is also responsible for assessing the safety of water used in food processing. This is presently regulated under various regulations under the Canada Agriculture Products Act, the Fish Inspection Act and the Meat Inspection Act.

The agency has taken action to heighten industry awareness of the potential health risks associated with water used in or on food products. On October 25, 2000, the agency issued to food processors and producers an advisory entitled "Safe water for food processing." This advisory reminded the food industry of their responsibility to maintain effective programs to ensure that the water used in food processing is safe and meets the requirements in the guidelines for Canadian drinking water quality.

The agency plays a cooperative and leadership role in implementing partnering arrangements with other federal departments, with provincial and territorial governments, and with other agencies that share jurisdiction over bottled water and water used in food processing. Partnerships in cooperative strategies are essential in preventing the introduction of water-borne hazards into the Canadian food supply.

Again, thank you for the opportunity to clarify the role of CFIA. I will be pleased to answer questions.

Senator Christensen: As you have stated in your presentation, and as we know, the issue of water is certainly a patchwork quilt across the country. A number of jurisdictions, including municipal, provincial, territorial and federal, are involved in the issue of water. When something goes wrong, it is difficult to trace who has the responsibility and where the responsibility lies to do what.

d'être devant vous ce soir pour clarifier le rôle que joue l'Agence canadienne d'inspection des aliments en ce qui concerne l'application de la Loi sur les aliments et drogues.

Les responsabilités de l'ACIA quant à la mise en application de la loi sont prévues à l'article 11 de la Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Plus précisément, le paragraphe 11(3) de la loi prescrit que l'agence est responsable «de contrôler l'application de la Loi sur les aliments et drogues en ce qui a trait aux aliments, au sens de l'article 2 de cette loi».

L'ACIA est également responsable des inspections fédérales relatives à la salubrité des aliments et joue des rôles clés en ce qui concerne la conformité, l'application de la loi et la gestion. L'ACIA veille à ce que l'industrie alimentaire applique et respecte des méthodes qui satisfont aux normes fédérales en matière de salubrité. L'agence exécute les activités suivantes: inspection, application de la loi et respect de la conformité, surveillance, mesures urgentes associées au rappel d'aliments, élaboration de programmes de communications et de sensibilisation pour renseigner les Canadiens sur les mesures qu'ils peuvent prendre pour se protéger.

L'agence assume la responsabilité de l'application du titre 12 du Règlement sur les aliments et drogues qui porte sur l'eau et la glace préemballées. L'agence est également chargée d'évaluer la salubrité de l'eau utilisée pour la transformation des aliments, laquelle est actuellement régie par divers règlements pris en vertu de la Loi sur les produits agricoles au Canada, de la Loi sur l'inspection du poisson et de la Loi sur l'inspection des viandes.

L'agence a pris des mesures pour sensibiliser davantage l'industrie aux risques que l'eau utilisée dans ou sur des produits alimentaires représente pour la santé. Le 25 octobre 2000, l'agence a diffusé aux producteurs et transformateurs d'aliments un avis intitulé «Eau salubre pour la transformation des aliments». Cet avis rappelait à l'industrie alimentaire qu'elle est responsable de maintenir des programmes efficaces pour garantir que l'eau utilisée dans la transformation des aliments est salubre et satisfait aux exigences énoncées dans les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada.

L'agence joue un rôle de collaboration et de leadership en appliquant les ententes de coopération avec d'autres ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec d'autres organisations également responsables de l'eau embouteillée et de l'eau utilisée dans la transformation des aliments. Des stratégies de partenariat et de collaboration sont essentielles pour empêcher que des agents ou substances d'origine hydrique ne menacent les réserves alimentaires canadiennes.

Je vous remercie de nouveau de me donner l'occasion de clarifier le rôle de l'ACIA. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le sénateur Christensen: Comme vous l'avez dit et comme nous le savons, les responsabilités dans le dossier de l'eau sont éparpillées aux quatre coins du pays, comme une véritable courtepointe. Un certain nombre d'instances, qu'elles soient municipales, provinciales, territoriales, ou fédérales, s'intéressent à la question de l'eau. En cas de problèmes, il est difficile de savoir qui est responsable et qui est chargé de faire quoi.

In your estimation and evaluation, will Bill S-18 deal with the problem and make it easier to ensure safe water in Canada, or will it make it more difficult? The intent of this bill is to bring things together, to make people more confident that our water is safer and to be able to make that process easier. In your estimation, will that happen?

Mr. Raphael: From the information that we have concerning Bill S-18, it would be difficult to answer the question as to whether it simplifies or clarifies the system, because of the interjurisdictional relationships, some legal and some by agreement, that exist in the area.

We will need a sense of how Bill S-18 might be rolled out or how a compliance enforcement mechanism might be included within the regulations, in order to really provide a proper answer as to whether the bill might simplify or clarify the current situation. Also, we will need to understand the effect of those regulations or subsequent elements in the development of the bill on the provincial jurisdiction that exists at present.

Senator Christensen: As the bill is now written, it is not clear to you whether those things would be possible?

Mr. Raphael: We would need to understand the regulations and the strategies in terms of compliance enforcement and the interjurisdictional aspects of the bill and how that would operate. Right now I am not in a position to say that it actually clarifies, improves or adds a burden to the system.

Senator Christensen: What effect do you think this bill would have on areas that fall under the federal responsibility, such as northern communities and First Nation lands?

Mr. Keith Conn, Acting Director General, Community Health Programs Directorate, First Nations and Inuit Health Branch, Health Canada: Honourable senators, as my colleague has stated, without a regulatory framework it would be difficult to assess the impact on First Nations lands, in particular. I could not comment on the North, because that is essentially the jurisdiction of the territorial governments. However, we do have a program in place with First Nations communities in terms of testing and monitoring drinking water quality, working closely with the communities and Indian and Northern Affairs Canada.

Aside from what my colleague has offered, I cannot comment whether this is good, bad or an improvement.

The Chairman: Mr. Raphael mentioned that the federal government controlled or at least analyzed water and ice that went into food preparation. Would any of the contaminated water in Walkerton or North Battleford have been used in food preparation?

À votre avis, le projet de loi S-18 va-t-il régler le problème et faciliter la tâche pour ce qui est d'assurer la qualité de l'eau au Canada, ou bien la tâche en sera-t-elle plus difficile? L'objet de ce projet de loi est de tout rassembler, de rassurer les gens pour qu'ils aient confiance en la salubrité de notre eau, et de faciliter tout le processus. À votre avis, ce résultat sera-t-il atteint?

M. Raphael: À la lumière des renseignements que nous possédons sur le projet de loi S-18, il serait difficile de répondre à la question de savoir s'il va simplifier ou clarifier le système, à cause des relations d'interdépendance qui existent dans ce domaine entre les diverses instances, relations qui sont en partie imposées par la loi et en partie énoncées dans des ententes.

Il faudra avoir une meilleure idée de la façon dont le projet de loi S-18 sera appliqué et il faudra savoir comment un mécanisme de surveillance et d'application de la loi pourrait être créé par voie de règlement, afin de pouvoir dire clairement si le projet de loi pourrait simplifier ou tirer au clair la situation actuelle. De plus, il faudra voir quelles seront les incidences des règlements qui seront pris ou des éléments qui pourraient être ultérieurement ajoutés au projet de loi sur les organisations provinciales qui existe à l'heure actuelle.

Le sénateur Christensen: Il ne vous apparaît pas clairement que tout cela serait possible en application du projet de loi tel qu'il est formulé actuellement?

M. Raphael: Il faudra connaître les règlements et les stratégies d'exécution de la loi et les aspects relatifs au partage des compétences et la façon dont tout cela fonctionnera. À l'heure actuelle, je ne suis pas en mesure de vous dire si le projet de loi contribue vraiment à préciser ou à améliorer le système, ou plutôt à l'alourdir.

Le sénateur Christensen: Quelles seront à votre avis les répercussions de ce projet de loi sur les dossiers qui sont de compétence fédérale, par exemple les collectivités nordiques et les terres des Premières nations?

M. Keith Conn, directeur général intérimaire, Direction des programmes de santé communautaire, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada: Honorables sénateurs, comme mon collègue l'a dit, en l'absence d'un cadre réglementaire, il serait difficile d'évaluer l'incidence sur les terres des Premières nations, en particulier. Quant au Grand Nord, je ne peux pas vous en parler parce que cela relève essentiellement des compétences des gouvernements territoriaux. Nous avons toutefois en place un programme pour les collectivités des Premières nations qui consiste à tester et à surveiller la qualité de l'eau potable, à travailler en étroite collaboration avec les collectivités et avec Affaires indiennes et du Nord Canada.

Je n'ai rien à ajouter à ce que mon collègue a dit et je ne peux pas vous dire si cette mesure est bonne, mauvaise, ou si elle constitue une amélioration.

Le président: M. Raphael a dit que le gouvernement fédéral contrôle ou tout au moins analyse l'eau et la glace qui servent à la préparation des aliments. L'eau contaminée à Walkerton ou à North Battleford a-t-elle servi à la préparation d'aliments?

Mr. Orriss: Even prior to Walkerton, there were specific regulatory requirements under the legislation that we enforce relative to the safety of water used in food production and processing.

After Walkerton, we strengthened our capacity to look at the impact of potentially contaminated or contaminated water supplies as we became aware of increasing boil water advisories. We issued an advisory to all of the major industry associations, reminding them of their responsibility to take steps to ensure the safety of water at all times, including when there were boil water advisories or periods of contamination.

Specifically with respect to your question on Walkerton and North Battleford, yes, we have a process in place and we have advised our inspection staff to conduct an analysis when there is such a boil water advisory to determine the geographical area that is affected and the food processing establishments that fall within that geographical area, to deal with their provincial colleagues, as food inspection is a shared jurisdiction in some areas, and to assess the impact of the advisory on the potential contamination of food and take appropriate action to ensure continued safety.

The Chairman: Mr. Orriss, it is my impression that it has always been your responsibility to ensure that water used in the preparation of food is pure, or at least not contaminated. Was a mistake made? Was contaminated water being used in food preparation in these towns?

Mr. Orriss: Certainly the municipal supplies would be used in food processing in those areas. We have followed up with industry to ensure that they have secondary treatment systems should such incidents take place. We have to analyze the specific circumstances in terms of the nature of the contaminate and the potential impact, depending on the stage of food processing and so on, on the ultimate safety of the food. We have to take the necessary action to ensure the ultimate safety of the food.

Senator Spivak: Your presentation raises very many questions. There seems to be no critical analysis of the role of the federal government, which one would expect after the horrific impact of what has happened in Canada with regard to the quality of water. I find none of that in your presentation.

Do you think we should have mandatory national water safety standards, as they do in the United States, either under criminal power or peace, order and good government? There is no constitutional barrier to that. Where do you think the federal government leadership role is? Should it be in the Department of Health? Canadians expect that sort of leadership from the federal government, even though the issue of water is a shared jurisdiction.

M. Orriss: Même avant Walkerton, il y avait des exigences réglementaires précises aux termes de la loi que nous appliquons sur la salubrité de l'eau utilisée dans la production et le traitement des aliments.

Après Walkerton, nous avons renforcé notre capacité d'examiner l'incidence d'un approvisionnement en eau contaminée ou potentiellement contaminée, car nous nous sommes rendu compte qu'il y avait de plus en plus d'avis de faire bouillir l'eau. Nous avons donc envoyé un avis à toutes les grandes associations industrielles pour leur rappeler qu'il était de leur responsabilité de prendre des mesures pour garantir la salubrité de l'eau en tout temps, y compris lorsqu'un avis de faire bouillir l'eau a été émis ou en cas de contamination de l'eau.

Pour répondre plus précisément à votre question sur Walkerton et North Battleford, oui, nous avons en place un processus et nous avons avisé notre personnel d'inspection de faire une analyse lorsqu'un avis de faire bouillir l'eau est émis pour déterminer la région géographique qui est touchée et les établissements de transformation des aliments qui s'y trouvent, et nous leur avons demandé de communiquer avec leurs collègues provinciaux, puisque l'inspection des aliments est une compétence partagée dans certaines régions, et d'évaluer l'impact de l'avis sur une éventuelle contamination des aliments et de prendre toute mesure voulue pour garantir la salubrité des aliments.

Le président: Monsieur Orriss, j'ai l'impression que vous avez toujours eu la responsabilité de veiller à ce que l'eau utilisée dans la préparation des aliments soit pure, ou tout au moins qu'elle ne soit pas contaminée. Une erreur a-t-elle été commise? Est-ce que de l'eau contaminée servait à la préparation des aliments dans ces villes?

M. Orriss: Il est certain que l'eau municipale servait à la préparation des aliments dans ces villes. Nous avons fait un suivi auprès des entreprises visées pour nous assurer qu'elles ont en place des systèmes de traitement secondaire advenant de tels incidents. Nous devons analyser les circonstances précises pour ce qui est de la nature du contaminant et de l'effet potentiel, selon l'étape de la transformation des aliments, et cetera sur la salubrité des aliments. Nous devons prendre les mesures nécessaires pour garantir que les aliments peuvent être consommés sans danger.

Le sénateur Spivak: Votre présentation soulève de nombreuses questions. Il semble n'y avoir aucune analyse critique du rôle du gouvernement fédéral, ce à quoi on s'attendrait pourtant après les conséquences terribles de ce qui est arrivé au Canada dans le domaine de la qualité de l'eau. Je n'en vois pas la trace dans votre présentation.

À votre avis, devrions-nous avoir des normes nationales obligatoires en matière de salubrité de l'eau, comme il en existe aux États-Unis, soit aux termes du droit criminel, soit sous l'égide de la disposition concernant la paix et l'ordre ainsi que le bon gouvernement? Il n'y a aucun obstacle constitutionnel à cela. À votre avis, qui assume le rôle d'initiative du gouvernement fédéral dans ce dossier? Est-ce que ce devrait être le ministère de la Santé? Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement fédéral fasse preuve d'initiative, même si le dossier de l'eau est de compétence partagée.

It seems to me you presented your role as a rather ancillary one. It also strikes me as kind of illogical that you have direct responsibility for bottled water and ice but not responsibility for water that people drink. I would like to know your view of the federal government's role.

What, in your view, are the causes of what happened? What is your view of accelerated build-up of intensive agricultural production? I understand that Walkerton was the centre of very intensive agricultural production, and not only in cattle. Now huge hog production facilities are being contemplated.

What should the role of the federal government be? How would you evaluate it in light of what has happened? What is your view as to the causes of what happened in Walkerton and other places? Obviously the system you are depicting here has not worked.

Mr. Raphael: I would first like to address the issue of the federal role. The direct response of Health Canada in the hours and days after the crisis began in Walkerton highlighted what I think is a close relationship, especially in the public health area, involving scientists and specialists. More than that, very early on we had signals from very senior elements within government that there is an interest in enforceable national standards. I believe that the motion passed in the House of Commons was a culmination of many of those voices coming together and asking for and demonstrating federal leadership and signalling officials to pursue with vigour a package of nationally enforceable standards. The words of Minister Rock and the Prime Minister were clear signals of where the federal government is going with respect to that. That was not new. The Speech from the Throne also demonstrates a sense of having stronger guidelines and looking for standards.

The impact of Walkerton has been to shake all jurisdictions involved with water to their foundations and to provoke them to examine their practices, including looking at the raison d'être for some of their activities. We are now engaged in such a national examination through a number of federal-provincial bodies right up to and including federal-provincial ministerial councils such as the Canadian Council of Ministers of the Environment.

You asked me to comment on the role of the federal government. That role has been demonstrated, from the point of what was done in direct response to Walkerton and the policy consideration that has resulted, including a positive signal being given by the Senate through the discussion of this bill. The parliamentary motion and the examination of Bill S-18 by the Senate indicate federal leadership.

In terms of the causes of what happened, we are still waiting for the final report. Although the testimony involves operations, monitoring, compliance and enforcement of monitoring regimes, it would be unfair for me to pass judgment. The report will give

Il me semble que vous avez présenté votre rôle comme étant plutôt accessoire. Une chose me frappe aussi: je trouve un peu illogique que vous soyez directement responsable de l'eau embouteillée et de la glace emballée, mais que vous n'ayez aucune responsabilité quant à l'eau que les gens boivent. Je voudrais savoir comment vous voyez le rôle du gouvernement fédéral.

Quelles sont, à votre avis, les causes de ce qui s'est passé? Que pensez-vous de l'accélération de la production agricole intensive? Je crois savoir que Walkerton est au centre d'une région de production agricole très intensive, et pas seulement dans l'élevage du bétail. On envisage maintenant d'y construire d'immenses installations d'élevage de porcs.

Quel devrait donc être le rôle du gouvernement fédéral? Comment l'évaluez-vous, à la lumière de ce qui s'est passé? À votre avis, quelles sont les causes de ce qui s'est passé à Walkerton et ailleurs? Il est évident que le système que vous décrivez n'a pas fonctionné.

M. Raphael: Je voudrais d'abord traiter de la question du rôle fédéral. La réaction directe de Santé Canada au cours des heures et des jours qui ont suivi la crise à Walkerton a mis en lumière une relation qui est à mon avis étroite, en particulier dans le domaine de la santé publique, faisant intervenir les scientifiques et les spécialistes. En outre, dès le début, des signaux émanant d'éléments très haut placés au gouvernement nous ont indiqué un intérêt à l'égard de normes nationales exécutoires. Je crois que la motion qui a été adoptée à la Chambre des communes était l'aboutissement de ces nombreuses interventions conjuguées demandant que le fédéral fasse preuve d'initiative et que les fonctionnaires appliquent énergiquement un ensemble de normes nationales exécutoires. Le ministre Rock et le premier ministre ont clairement indiqué l'orientation du gouvernement fédéral dans ce dossier. Cela n'est pas nouveau. Le discours du Trône démontre également que l'on souhaite mettre en place des lignes directrices plus fermes et des normes.

Les événements de Walkerton ont eu comme conséquence d'ébranler profondément toutes les instances qui s'occupent de l'eau et de les inciter à réexaminer leurs pratiques, y compris la raison d'être de certaines de leurs activités. Nous nous livrons maintenant à un examen à l'échelle nationale par l'entremise d'un certain nombre d'organes fédéraux-provinciaux, y compris les conseils ministériels fédéraux-provinciaux, par exemple le Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

Vous m'avez demandé de commenter le rôle du gouvernement fédéral. La preuve a été faite de ce rôle, depuis les mesures prises directement dans la foulée de la crise à Walkerton jusqu'à l'examen des programmes qui en ont résulté, et le Sénat a d'ailleurs donné un signal positif en étudiant ce projet de loi. La motion parlementaire et l'examen du projet de loi S-18 par le Sénat témoignent du leadership fédéral.

Quant aux causes de ce qui s'est passé, nous attendons encore le rapport final. Les témoignages mettent en cause le fonctionnement, le contrôle, l'exécution et l'application des régimes de contrôle, mais il serait injuste que je porte un jugement

us a clear sense of what happened and the various elements of the Walkerton situation.

In terms of intensive agricultural production and its involvement with Walkerton, I would say that Health Canada, through its population and public health branch, its laboratories and epidemiologists, has been tracking public health impacts of such operations. We have produced reports that clearly denote some concern for ground water quality in proximity to those operations.

In terms of whether those operations actually cause or are a causal factor in Walkerton, I will await the findings of Justice O'Connor. However, it is fair to say that Health Canada is concerned about groundwater and other potential health impacts of those kinds of operations, as we would be with anything in close proximity to either groundwater or population centres.

I would refrain at this point from saying that this or that particular thing is the cause of what happened in Walkerton. I think we should all await the findings of Justice O'Connor.

Senator Spivak: As officials, if asked for advice, would you advise the minister to go ahead with mandatory national safety standards for water?

Mr. Raphael: We are following up on the parliamentary motion. We are working with our colleagues in other federal departments as well as with our provincial colleagues on that point. In addition to the environment ministers considering this issue, the federal-provincial agriculture ministers met in June to consider what national standards might mean. Their communiqué was very supportive of standards that clearly put farming practices in terms of best management practices for environmental safety and quality.

Although I have not said what I would be advising the minister if asked, we have had, through the House of Commons motion, a clear signal of what the government is expecting officials to move on expeditiously at this point.

Senator Cochrane: My first question is for the representative from CFIA. What is Health Canada's role in ensuring that Canadians have clean drinking water? What are you telling Canadians about the health of their drinking water?

Mr. Orriss: It may be more appropriate for this question to be answered by Mr. Raphael, if you do not mind.

Senator Cochrane: In your presentation, Mr. Orriss, you spoke about the measures that can protect the health of Canadians. However, go ahead, Mr. Raphael.

Mr. Raphael: Health Canada has a variety of roles. We perform scientific assessments, we do research, we communicate quite openly on health threats that we know and understand, and we also advise jurisdictions, including colleague departments at the federal level, as to Canadian guidelines for drinking water quality. We believe we have potentially within those guidelines

là-dessus. Le rapport nous donnera une idée précise de ce qui s'est passé et des divers éléments de la situation à Walkerton.

Pour ce qui est de la production agricole intensive et de son incidence sur la crise de Walkerton, je dirais que Santé Canada, par l'entremise de sa Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, de ses laboratoires et de ses épidémiologistes, a fait un suivi des répercussions de cette production sur la santé publique. Nous avons produit des rapports qui dénotent clairement des préoccupations quant à la qualité de la nappe phréatique aux alentours de ces entreprises.

Quant à savoir si ces activités agricoles ont causé directement ou indirectement la crise de Walkerton, je dois attendre les conclusions du juge O'Connor. Toutefois, il est juste de dire que Santé Canada se préoccupe des répercussions de ces activités agricoles sur l'eau souterraine et sur la santé en général, comme nous le faisons pour n'importe quelle activité qui se situe à proximité des eaux souterraines ou des centres urbains.

Pour le moment, je vais m'abstenir de dire que tel ou tel élément particulier a contribué à ce qui s'est passé à Walkerton. Je pense que nous devons tous attendre les conclusions du juge O'Connor.

Le sénateur Spivak: En tant que fonctionnaires, si le ministre vous demandait conseil, lui conseilleriez-vous de mettre en vigueur des normes nationales obligatoires sur la salubrité de l'eau?

M. Raphael: Nous faisons un suivi de la motion parlementaire. Nous travaillons avec nos collègues d'autres ministères fédéraux ainsi qu'avec nos homologues provinciaux dans ce dossier. En plus des ministres de l'Environnement qui se penchent sur cette question, les ministres de l'Agriculture fédéral et provinciaux se sont réunis en juin pour examiner quelles pourraient être les conséquences de normes nationales. Dans leur communiqué, ils se sont dits très en faveur de normes préconisant l'application des meilleures pratiques agricoles pour assurer la sûreté et la qualité de l'environnement.

Quoique je n'aie pas dit ce que je conseillerais au ministre s'il m'en faisait la demande, la motion de la Chambre des communes constitue un signal clair que le gouvernement s'attend à ce que les fonctionnaires donnent suite rapidement à ce dossier.

Le sénateur Cochrane: Ma première question s'adresse au représentant de l'ACIA. Quel est le rôle de Santé Canada pour ce qui est de s'assurer que les Canadiens ont de l'au potable saine? Que dites-vous aux Canadiens sur la salubrité de leur eau potable?

M. Orriss: Il serait préférable que M. Raphael réponde à cette question, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Le sénateur Cochrane: Dans votre exposé, monsieur Orriss, vous avez parlé des mesures qui peuvent protéger la santé des Canadiens. Mais allez-y, monsieur Raphael.

M. Raphael: Santé Canada a divers rôles. Nous faisons des évaluations scientifiques, nous faisons de la recherche, nous communiquons très ouvertement les menaces qui pèsent sur la santé, du moins celles que nous connaissons et comprenons, et nous conseillons également les autorités en place, y compris les autres ministères fédéraux, quant aux recommandations pour la

the technical aspects of what would bear up under scrutiny in terms of standards.

However, when you speak about Health Canada's role in informing Canadians, it is one of directly having provision of information. We have an extensive set of materials that are publicly available at sites across the country. We also have an extensive Web site in terms of water quality that has links to provincial aspects. If Canadians are interested, it is possible for them to access some of their provincial people through the Health Canada Web site.

We see our role as not only providing the scientific basis and underpinnings for activity and action, but also to inform Canadians as best we can of potential or real health threats facing drinking water. In such a role, we have been called in to provide assistance to local public health officers in a number of places, some more famous than others, such as Walkerton, but we provide such public health officers with advice across the country.

We see ourselves not only in terms of talking to Canadians about water and water quality and putting them in touch with their local officials and local providers of water and water quality and their local regulatory authorities, but also providing a scientific service to some of those local providers and regulators who may need our assistance.

Senator Cochrane: There are many homes in Canada that do not have access to a computer, and thus the Web site you referred to. Who else do people rely on? Does Health Canada send out a notification or a special warning? What do we do with those people who do not have the latest technology?

Mr. Raphael: We have extensive contacts with local public health officers, as well as local physicians and physician networks through the provincial health authorities. We became involved in Walkerton when we received a call from both the local medical officer of health and the chief medical officer of health from the Province of Ontario.

Our activity outside of that emergency link to public health officers includes regular information sessions. We depend heavily on the use of public health professionals in local areas, hospitals, clinics, and so on, to help to provide information to interested people in the public.

In referring to the Web, it was not to the exclusion of other forms of communication and information. Generally, however, everything we have is available on the Web, but is also available in hard copy fact sheets. Some of you may be familiar with a document we produce entitled "It's Your Health." That document is widely disseminated. Those are the avenues and venues that we tend to use.

qualité de l'eau potable au Canada. Nous croyons que ces recommandations renferment des dispositions techniques qui résisteraient à l'analyse sur le plan des normes.

Cependant, quand vous parlez du rôle de Santé Canada pour ce qui est d'informer les Canadiens, il s'agit d'avoir directement des éléments d'information. Nous avons toute une série de documents qui sont diffusés un peu partout à travers le pays. Nous avons aussi un site Web très complet sur la qualité de l'eau; on y trouve des liens pour accéder aux aspects provinciaux. Les Canadiens intéressés peuvent accéder à leurs responsables provinciaux par l'entremise du site Web de Santé Canada.

Nous considérons que nous avons pour rôle non seulement de fournir la base scientifique et les outils scientifiques nécessaires à certaines activités et à certaines actions, mais aussi d'informer du mieux que nous pouvons les Canadiens sur les menaces potentielles ou réelles pour la santé de la consommation d'eau potable. À ce titre, on nous a demandé de prêter assistance aux officiers de santé locaux dans un certain nombre d'endroits, certains plus célèbres que d'autres, comme Walkerton, mais nous prodiguons des conseils aux officiers de santé publique dans tout le pays.

Nous sommes là non seulement pour renseigner les Canadiens sur leur eau, la qualité de leur eau et pour les mettre en contact avec les responsables locaux de la qualité et leurs fournisseurs d'eau et leurs organismes de réglementation locaux, mais aussi pour offrir un service scientifique à certains de ces organismes de réglementation et de ces fournisseurs locaux qui peuvent avoir besoin de notre aide.

Le sénateur Cochrane: Il y a beaucoup de foyers au Canada qui ne sont pas équipés d'ordinateur et qui n'ont donc pas accès au site Web dont vous avez parlé. Comment ces gens sont-ils informés? Est-ce que Santé Canada publie des avis ou des notifications spéciales? Que faisons-nous pour ces gens qui n'ont pas accès à la dernière technologie?

M. Raphael: Nous sommes en contact permanent avec les officiers de santé publique locaux, avec les médecins locaux et les réseaux de médecins par l'intermédiaire des organismes de santé provinciaux. Nous sommes intervenus à Walkerton après avoir reçu un appel à la fois du médecin conseil local et du médecin hygiéniste en chef de la province de l'Ontario.

Nos activités en dehors de cette liaison en cas d'urgence avec les officiers de santé publique incluent l'organisation de séances d'information sur une base régulière. Nous comptons énormément sur les professionnels de la santé publique dans les régions, les hôpitaux, les cliniques, et cetera, pour nous aider à communiquer les informations réclamées par le public.

L'utilisation du Web n'exclut pas les autres formes de communication et d'information. Cependant, d'une manière générale tous les renseignements en notre possession sont disponibles sur le Web mais également sur papier. Certains d'entre vous connaissent peut-être un des documents que nous publions intitulé «Votre santé et vous». Ce document est largement diffusé. Ce sont les canaux et les voies de communication que nous utilisons.

Senator Cochrane: Within the data that you have been collecting from right across our nation, because we do have water problems right across our nation, what indicators do you have regarding hospital admissions for serious stomach disorders? There must be a database somewhere that will tell us that. Also, what costs are associated with the consumption of poor quality water by Canadians?

Mr. Raphael: I again apologize for not having someone here from the Population and Public Health Branch of the department. That branch deals with surveillance and monitoring of water-borne disease and illness. The basic problem in that area is the difficulty of quantifying the impact of water-borne illness. And until a proper epidemiological investigation can be carried out, it is a very difficult to determine whether the illness is in fact water-borne.

I will provide the committee with an answer to that later because I know that the materials do exist at Health Canada concerning the economic burden of illness that takes into account the impacts of water-borne disease.

Senator Cochrane: I would like to have that, Mr. Chair.

Mr. Conn, can you tell us about the state of drinking water in Aboriginal communities? I am particularly interested because I visited the Yukon, Nunavut and the Northwest Territories this year. I am curious about the state of drinking water in those communities.

Mr. Conn: Senator, to elaborate on Health Canada's role with regard to safe drinking water in First Nations communities, through our First Nations and Inuit Health Branch and our environmental health program we do have an established drinking water safety program. That program works in partnership with First Nations communities to ensure that water quality sampling, monitoring and surveillance programs are in place in those communities in accordance with the guidelines for Canadian drinking water quality.

The drinking water safety program essentially provides that mechanism for advice in support of communities operating and maintaining their systems, identifying and resolving water quality issues and establishing water quality sampling and monitoring surveillance programs. We also participate with the Indian and Northern Affairs vis-à-vis training water treatment operators in communities.

As Mr. Raphael mentioned, we are also involved in general community awareness education campaigns on the importance of testing and monitoring of water systems within communities. We also work closely with Indian and Northern Affairs in the larger training program for First Nations communities.

The state of drinking water in those communities is such that we believe that with increased testing and monitoring and enhanced communications we could eliminate certain issues that those communities face that are faced by any other jurisdiction or

Le sénateur Cochrane: Parmi les données que vous avez collectées d'un bout du pays à l'autre — il y a des problèmes d'eau partout — en avez-vous sur le nombre d'admissions hospitalières pour maux d'estomac graves? Il doit y avoir des statistiques. Aussi, quels sont les coûts associés à la consommation d'eau de mauvaise qualité par les Canadiens?

M. Raphael: Encore une fois je m'excuse de ne pas être accompagné d'un représentant de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique. C'est cette direction générale qui est chargée de la surveillance et du contrôle des maladies dues à la consommation d'eau. Le problème en l'occurrence est qu'il est difficile de quantifier l'incidence de ces maladies liées à la consommation d'eau. Et en l'absence d'enquêtes épidémiologiques, il est très difficile de déterminer si la maladie est vraiment due à la consommation d'eau.

Je vous ferai parvenir ultérieurement une réponse à cette question car je sais qu'il existe à Santé Canada des documents sur le fardeau économique des maladies qui incluent la part attribuable aux maladies dues à la consommation d'eau.

Le sénateur Cochrane: J'aimerais avoir ces documents, monsieur le président.

Monsieur Conn, pouvez-vous nous dire quelle est la situation pour l'eau potable dans les collectivités autochtones? Je m'intéresse tout particulièrement à la question car j'ai visite cette année le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. Je suis curieuse de savoir quel est l'état de la situation pour l'eau potable dans ces collectivités.

M. Conn: Honorable sénateur, à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits et dans le contexte de notre programme de santé environnementale, nous avons un programme de qualité de l'eau potable pour les Autochtones. Ce programme appliqué en partenariat avec les collectivités des Premières nations sert à garantir l'existence de programmes de surveillance et d'échantillonnage de la qualité de l'eau dans ces collectivités conformément aux recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada.

Pour l'essentiel, ce programme permet d'aider les collectivités chargées de leur propre système d'adduction d'eau, de déceler et de résoudre les problèmes de qualité d'eau et de mettre en place des programmes d'échantillonnage et de contrôle de la qualité de l'eau. Nous participons aussi avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord à la formation des responsables des usines de traitement dans ces collectivités.

Comme M. Raphael l'a mentionné, nous participons également, à l'échelle du pays, aux campagnes de sensibilisation sur l'importance de contrôler et de surveiller en permanence les réseaux collectifs d'adduction d'eau. Nous travaillons également en étroite collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord dans le cadre du programme plus général de formation destiné aux collectivités des Premières nations.

La condition de l'eau potable dans ces collectivités est telle que nous croyons qu'en multipliant la surveillance, les contrôles et les échanges de communication nous pourrions faire disparaître certains des problèmes qui se posent à ces collectivités, problèmes

municipality. We are working with communities themselves to establish effective protocols for identification and intervention in water quality issues in the communities and effectively increasing our communications with chiefs and councils so that direct action can be taken.

We are aware generally that there are issues within communities in terms of drinking water quality, where systems, processes and training could be enhanced to improve water quality, so we are working on those issues with communities. I cannot really comment on the North. I am not familiar with Nunavut and the Yukon Territory.

Senator Adams: In Nunavut, when we hear about things like what happened in Walkerton, people do not always understand what causes it or what it means.

Health Canada has no standards for water treatment in cities or small communities. Where I live, the Department of Public Works is responsible for water and sewers in the communities. Only Rankin Inlet and Iqaluit in Nunavut have water and sewer services. The rest of the communities have a pump house system, and I do not know how often the water tanks are cleaned. That is the kind of issue that mainly concerns me. We do not have to worry about caribou contaminating our water supply as cows and pigs can do in other parts of Canada.

In the last 15 to 20 years, people in our communities have begun to die from cancer. We do not know what is causing this. It could be something to do with the drinking water or the food. We never had this problem before the government stepped in to provide us with housing, roads, et cetera. Now more people are dying from cancer and other illnesses. We would like to know what is causing it.

If Bill S-18 is passed, will we be provided with assistance with our water systems in the North?

Mr. Conn: First, without the benefit of all three territorial governments and their departments of public works, it would be difficult to assess the impacts of the proposed bill.

Second, there are levels of service in terms of industry norms. Obviously, there is a significant concern about the environment that you describe in terms of the climate and geography of the North. Certainly there would be an examination by public works. They would be best positioned to assess that, in terms of what is appropriate for the environment in the North.

Without a clear understanding of the types of standards that are being proposed, or without a clear framework, it would be difficult to assess the effectiveness in the North broadly without that analysis.

Senator Adams: Many elders in some of the northern communities have running water. They cannot even drink that water because people are not used to chlorine water in the house, especially for making tea. The majority of elders drink tea. I live at Rankin Inlet; we are about five miles south of the river. People

qui se posent à toutes les autres administrations ou municipalités. Nous travaillons avec les collectivités elles-mêmes à la mise en place de protocoles efficaces d'identification et d'intervention en matière de qualité d'eau dans les collectivités et nous multiplions les échanges de communications avec les chefs et les conseils afin que des actions directes puissent être menées.

Nous savons que d'une manière générale il y a dans ces collectivités des problèmes de qualité d'eau potable et que des progrès pourraient être faits au niveau des réseaux, de leur entretien, de la formation des responsables pour améliorer la qualité et nous travaillons justement sur ces problèmes avec les collectivités. Je ne peux pas vraiment faire de commentaires sur la situation dans le Grand Nord. Je ne connais pas la situation ni pour le Nunavut ni pour le Yukon.

Le sénateur Adams: Au Nunavut, quand nous entendons parler d'incidents comme à Walkerton, les gens n'en comprennent pas toujours ni la cause ni la signification.

Santé Canada n'a pas de normes pour le traitement des eaux dans les villes ou les petites collectivités. Où je vis, c'est le ministère des Travaux publics qui a la responsabilité des réseaux d'eau et d'égout des collectivités. Seulement Rankin Inlet et Iqaluit au Nunavut possèdent des services d'eau et d'égout. Les autres collectivités n'ont que des stations de pompage et je ne connais pas la fréquence de nettoyage des réservoirs d'eau. C'est le genre de problèmes qui m'inquiètent tout particulièrement. Les caribous ne posent pas de problèmes de contamination comme les vaches et les porcs dans d'autres régions du Canada.

Au cours des 15 ou 20 dernières années, les gens ont commencé à mourir du cancer chez nous. Nous n'en savons pas la cause. Il est possible qu'elle soit liée à l'eau ou à l'alimentation. Nous n'avions jamais connu ce problème avant que le gouvernement ne décide de nous loger, de construire des routes, et cetera. Il y a aujourd'hui plus de gens qui meurent du cancer et d'autres maladies. Nous aimerions savoir ce qui en est la cause.

L'adoption du projet de loi S-18 permettra-t-elle de régler une partie de nos problèmes d'eau dans le Nord?

M. Conn: Pour commencer, sans connaître les intentions des trois gouvernements territoriaux et de leurs ministères des Travaux publics, il est difficile d'évaluer l'impact de ce projet de loi.

Deuxièmement, il y a des niveaux de services en termes de normes industrielles. Il est évident qu'il y a un gros problème lié à l'environnement à cause du climat et de la géographie du Nord. Les Travaux publics procéderont certainement à un examen. Ce sont eux qui seront le mieux en mesure d'évaluer ce qui convient le mieux pour l'environnement propre au Nord.

Sans avoir une idée claire du genre de normes qui sont proposées, ou sans cadre clair, il est difficile d'évaluer les conséquences pour le Nord sans cette analyse.

Le sénateur Adams: Beaucoup d'anciens dans certaines des collectivités du Nord ont l'eau courante. Ils ne peuvent pas la boire car ils ne sont pas habitués à cette odeur de chlore dans l'eau, surtout pour faire leur thé. Les anciens pour la plupart boivent du thé. J'habite à Rankin Inlet; nous sommes à environ

haul fresh water in four-wheelers because they do not really trust the water.

We have intake from the lake two miles away. Water must circulate back to the lake. In some places, the fish are almost clear in colour because of the chlorine in the lake. Years ago, we had witnesses who said that if you boiled water for drinking and if I poured that water in the lake it would pollute the water. Is that the truth?

Do you remember that, Mr. Chairman? Perhaps it was Senator Kenny at that time.

The Chairman: Do you have another question, Senator Adams? I was intrigued with your suggestion that the chlorine that circulated back to the lake turned all the fish clear in colour.

Senator Eyton: Bill S-18 is not a large bill; obviously it is more complex than it might appear. Bill S-18 was introduced because water, and the question of its quality and safety, is a great concern to Canadians. As we are discovering, the question is more convoluted than I might have imagined at the beginning.

I find it intriguing to think that if I go to my hotel room tonight and use the bottled water that is there on the counter the Prime Minister is responsible but that if I drink the water from the tap the mayor and the premier are somehow responsible. I find that strange. Similarly, if I fly in an airplane I know that the Prime Minister is responsible. It is complex.

Health Canada clearly has a responsibility for bottled water, ice, buses, trains and First Nations. These areas are clearly within federal jurisdiction. Bill S-18 says that we have one organization that is competent that can, and we think perhaps should, provide a national standard and consistent national enforcement.

You have told us that there is a subcommittee that has been around for some 30 years and that it meets two or three times a year. The difficulty is that the guidelines that are developed and change over the period are voluntary. We all know that voluntary systems work much of the time, perhaps most of the time. There will always be exceptions and difficulties coming out of that.

I would like you to forget about your roles with Health Canada. We have the subcommittee and there are voluntary guidelines. Surely, given the concerns of Canadians, now is the time where the federal government should seize the opportunity and the need and define a mandatory national standard with consistent national enforcement. As it happens, the federal government is the only body that can do that.

Is that not a good idea? Is that not something we should try to do? How do we go about getting that done? Bill S-18 looks like a simple bill that has some merit on the face of it.

cinq milles au sud de la rivière. Les gens vont chercher de l'eau à la rivière à l'aide de leurs véhicules tous terrains parce qu'ils ne font pas confiance à l'eau du robinet.

L'eau est pompée du lac sur deux milles. C'est un circuit fermé et elle retourne dans le lac. À certains endroits, il y a tellement de chlore dans le lac que les poissons sont presque transparents. Il y a des années, des témoins nous avaient dit que l'eau bouillie, pour être consommée, rejetée dans le lac peut le polluer. C'est vrai?

Vous vous en souvenez, monsieur le président? C'était peut-être le sénateur Kenny à l'époque.

Le président: Vous avez une autre question, sénateur Adams? Votre histoire de chlore qui retourne dans le lac et rend les poissons transparents m'intrigue beaucoup.

Le sénateur Eyton: Le projet de loi S-18 n'est pas un gros projet de loi; il est évident qu'il est plus complexe qu'il ne paraît. S'il a été déposé c'est parce que la question de la qualité et de l'innocuité de l'eau potable inquiète beaucoup les Canadiens. Comme nous le découvrons petit à petit, la question est beaucoup plus compliquée que je n'avais pu l'imaginer au début.

À y réfléchir, il est intriguant de penser que de retour dans ma chambre d'hôtel ce soir, si je bois l'eau en bouteille qui se trouve sur le comptoir, c'est la responsabilité du premier ministre; mais par contre si je bois l'eau du robinet, c'est en quelque sorte la responsabilité du maire et du premier ministre de la province, en quelque sorte. Je trouve cela étrange. De manière analogue, si je prends l'avion, c'est le premier ministre qui est responsable. C'est compliqué.

De toute évidence Santé Canada a la responsabilité de l'eau en bouteille, de la glace, des autocars, des trains et des Premières nations. Ce sont toutes des choses qui relèvent clairement du ressort fédéral. Le projet de loi S-18 dit que nous avons un organisme qui est compétent, qui peut, et qui, nous le pensons peut-être, devrait offrir une norme nationale et la faire respecter tout aussi nationalement.

Vous nous avez révélé l'existence d'un sous-comité créé il y a quelque 30 ans et qui se réunit deux ou trois fois par an. Le problème c'est que les recommandations élaborées et modifiées au cours de cette période sont appliquées sur une base volontaire. Nous savons tous que les systèmes fonctionnant sur une base volontaire marchent une bonne partie du temps, pratiquement presque tout le temps. Il reste qu'il y a toujours des exceptions et que cela pose toujours des difficultés.

J'aimerais que vous oubliiez vos rôles respectifs à Santé Canada. Nous avons ce sous-comité et les recommandations sont appliquées sur une base volontaire. Compte tenu des inquiétudes des Canadiens, il semble évident que c'est le moment ou jamais pour le gouvernement fédéral de saisir l'occasion et de définir une norme nationale obligatoire avec des règles d'application tout aussi nationales. Le gouvernement fédéral est la seule entité qui en ait le pouvoir.

N'est-ce pas une bonne idée? Ne devrions-nous pas essayer? Comment faire pour y arriver? Le projet de loi S-18 a l'air d'un projet de loi très simple mais qui a quelque mérite.

Mr. Raphael: First, I am Canadian and I do drink water. I have the same concerns as everyone else for drinking water quality. I am fortunate to work in an area that allows me to know maybe a little more and work with some experienced scientific professionals. Perhaps that allows me to understand more than someone else might — in terms of the opportunities that I have. However, I share the same concerns as everyone else and want enforceable national standards for water. Those concerns were embodied in the parliamentary motion and its passage. All but one party within the House of Commons voted for that motion. That reflects what Canadians want in terms of water of top-notch quality and an appropriate system in place to monitor that water. The object is also, one hopes, to conserve and protect water, to avoid it becoming contaminated. As some of us who are working more closely to the file realize, it is far more expensive to try to treat and clean water once it has been contaminated than it is to prevent the contamination in the first place.

Senator Buchanan: I do not wish to suggest that there is anything wrong with the water in Halifax, which I think is probably the best in the country, but recently my wife decided that we should buy an 18-litre bottled water dispenser. A $10 deposit on the bottle is required, and then it costs $2.50 to refill it.

I have heard people say that there is no difference between bottled water and municipal water. I do not know whether that is true.

Senator Eyton said that Health Canada and not the provinces or the municipalities is responsible for pre-packaged water. Has Health Canada compared various brands of bottled water with water from municipal systems in various parts of the country? Have you ranked the various brands against municipal water?

Ms Claudette Dalpé, Associate Director, Food Regulatory Program, Health Products and Food Branch, Health Canada: There has been no attempt to compare municipal water to various brands of bottled water because bottled water products can be municipal water products.

Senator Buchanan: That is interesting.

Ms Dalpé: It should be realized that bottled water not represented as mineral water or spring water can be only municipal water that is either further filtered or simply bottled under sanitary conditions for human consumption to be sold in retail stores.

The Chairman: Can it be chlorinated?

Ms Dalpé: It can be chlorinated, but that must be declared on the label, and that is out of my jurisdiction. Labelling is a CFIA issue. The bottler is required to remove any by-products of chlorination; if that is done, the company need not indicate on the label that the water had been chlorinated previously. The label must indicate that the water is chlorinated if no de-chlorination has been carried out. If chlorine and other by-products have in fact

M. Raphael: Premièrement, je suis Canadien et je bois de l'eau. J'ai les mêmes inquiétudes que tout le monde quant à la qualité de l'eau potable. J'ai la chance de travailler dans un domaine qui me permet d'en savoir peut-être un peu plus et de travailler avec des scientifiques expérimentés. Cela me permet peut-être d'en comprendre un peu plus que certains autres n'en ont peut-être l'occasion — ou la possibilité. Néanmoins, j'ai les mêmes préoccupations que tout le monde et je souhaite pour l'eau des normes nationales avec force de loi. Ces préoccupations étaient contenues dans la motion parlementaire et son adoption. Tous les partis sauf un à la Chambre des communes ont voté en sa faveur. Cela montre ce que veulent les Canadiens en fait de qualité d'eau et de système de contrôle approprié. L'objectif est aussi, c'est à espérer, de conserver et de protéger l'eau, d'éviter sa contamination. Ceux d'entre nous qui sont plus proches du dossier se sont aperçus qu'il était beaucoup plus onéreux d'essayer de traiter et d'assainir l'eau une fois qu'elle a été contaminée que d'en prévenir, en premier lieu, la contamination.

Le sénateur Buchanan: Loin de moi de suggérer que l'eau d'Halifax n'est pas bonne, car je pense que c'est probablement la meilleure du pays, mais tout dernièrement ma femme a décidé d'acheter un refroidisseur pour eau embouteillée dans des bouteilles de 18 litres. Il y a une consigne de 10 $ pour la bouteille et il en coûte 2,50 $ le remplissage.

J'ai entendu des gens dire qu'il n'y avait pas de différence entre l'eau en bouteille et l'eau municipale. Je ne sais pas si c'est vrai.

Le sénateur Eyton a dit que Santé Canada et non pas les provinces ou les municipalités était responsable de cette eau vendue sous forme conditionnée. Est-ce que Santé Canada a fait des comparaisons entre les diverses marques d'eau en bouteille et l'eau des réseaux municipaux dans diverses régions du pays? Avez-vous fait une classification des diverses marques par rapport à l'eau municipale?

Mme Claudette Dalpé, directrice associée, Programme de la réglementation des aliments, Direction générale des produits de santé et des aliments, Santé Canada: Aucune tentative n'a été faite pour comparer les eaux municipales aux diverses marques d'eau en bouteille car les produits embouteillés peuvent l'être par les municipalités.

Le sénateur Buchanan: C'est intéressant.

Mme Dalpé: Il faut comprendre que l'eau embouteillée qui n'est pas présentée comme de l'eau minérale ou de l'eau de source peut simplement être de l'eau municipale qui subit un filtrage supplémentaire ou qui est simplement embouteillée dans des conditions sanitaires pour la consommation humaine pour être vendue dans les magasins de détail.

Le président: Elle peut être chlorée?

Mme Dalpé: Elle peut être chlorée mais il faut que cela soit indiqué sur l'étiquette et ce n'est pas de mon ressort. L'étiquetage est du ressort de l'ACIA. L'embouteilleur doit supprimer tous les sous-produits de la chloration; s'il le fait, la compagnie n'est pas obligée d'indiquer sur l'étiquette que l'eau a été précédemment chlorée. L'étiquette doit indiquer que l'eau est chlorée s'il n'y a pas eu déchloration. Si le chlore et d'autres sous-produits ont été

been removed, there is no requirement to declare that on the label. The bottled product must be labelled as to the treatments that have been applied to it.

My colleague from CFIA may have a different answer with regard to comparisons, but I do not think we have done comparisons on collected data because, as my colleague from CFIA explained, they are responsible for enforcing the standards under the Food and Drugs Act and the definition of food. Therefore, their activities are more related to bottled water products or water used during the manufacture of other food products.

Senator Buchanan: That is a very interesting answer. I have been told that some bottled waters are just that, bottled municipal water. Nevertheless, most people who buy bottled water think they are drinking something other than municipal water. Some bottled waters are labelled "Pure Glacial Water" or "Pure Spring Water." Pure spring water does not come from a lake just outside of Halifax and we have no glaciers in Nova Scotia, although there are some in Newfoundland.

Is the general public supposed to read the label to determine whether they can get the water they are buying out of the tap?

Mr. Orriss: All bottled water must meet the requirements of Division 12 of the Food and Drug Regulations and those of the Canadian drinking water guidelines. CFIA has a program to monitor the water quality, to ensure compliance with the regulatory requirements and the guidelines.

In most cases, bottled water is subjected to further filtration from a taste perspective. It is more a matter of consumer acceptability. As Senator Adams indicated, many people do not like the taste of chlorine so, in most cases, bottled water is treated to remove chlorine and sometimes other chemical residues.

With respect to the labelling of the bottled water, the labelling must be truthful. Under section 5 of the Food and Drugs Act, we regulate truthfulness in labelling. No person shall label a product in a manner that creates an erroneous impression or that is deceptive in any way. We look at that as well.

The issue of bottled water is a very interesting one. At the international level, at a commission involving 165 governments, an extensive discussion took place about whether water could be labelled as natural mineral water. This is a sensitive and more complex issue than we sometimes realize; the discussion took up the time of 165 governments for about a half a day.

With respect to the question on the safety of bottled water, any bottled water sold in the country must meet the requirements of Division 12 of the Food and Drugs Regulations. We do conduct inspection programs. We monitor and take samples of the water to verify compliance. Our results have shown that the bottled water

supprimés, rien oblige à l'indiquer sur l'étiquette. Le produit embouteillé doit être étiqueté pour indiquer les traitements qu'il a subis.

Mon collègue de l'ACIA a peut-être une réponse différente à vous donner concernant les comparaisons, mais je ne pense pas que nous ayons fait de comparaisons à partir des données recueillies car comme mon collègue de l'ACIA l'a expliqué, ils ont la responsabilité de faire respecter les normes en application de la Loi sur les aliments et drogues et la définition d'aliments. En conséquence, leurs activités sont plus liées aux produits d'eau embouteillée ou d'eau utilisée pendant la fabrication d'autres produits alimentaires.

Le sénateur Buchanan: Réponse très intéressante. On m'a dit que certaines eaux en bouteille étaient tout simplement cela, de l'eau municipale en bouteille. Néanmoins, la majorité de ceux qui achètent de l'eau en bouteille pensent qu'ils boivent autre chose que de l'eau municipale. Certaines eaux en bouteille sont étiquetées «eau pure glacière» ou «pure eau de source». L'eau de source pure ne vient pas d'un lac à côté d'Halifax et nous n'avons pas de glaciers en Nouvelle-Écosse, bien qu'il y en ait quelques-uns à Terre-Neuve.

Le public est-il censé lire l'étiquette pour déterminer si l'eau qu'il achète est de l'eau du robinet?

M. Orriss: L'eau embouteillée doit répondre aux exigences du titre 12 du Règlement sur les aliments et drogues et ceux des recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada. Il y a à l'ACIA un programme de contrôle de qualité de l'eau qui permet d'assurer la conformité aux exigences réglementaires et aux recommandations.

Dans la majorité des cas, l'eau en bouteille subit un filtrage supplémentaire pour lui donner meilleur goût. C'est plus une question de goût pour le consommateur qu'autre chose. Comme le sénateur Adams l'a indiqué, beaucoup de gens n'aiment pas le goût du chlore, si bien que dans la majorité des cas l'eau en bouteille est traitée pour supprimer le chlore et parfois d'autres résidus chimiques.

Pour ce qui est de l'étiquetage de l'eau en bouteille, il doit être conforme à la vérité. L'article 5 de la Loi sur les drogues et aliments nous donne le pouvoir de réglementer la conformité à la vérité de l'étiquetage. Il est interdit d'étiqueter un produit de manière fausse ou susceptible de créer une fausse impression. Nous y veillons aussi.

La question de l'eau en bouteille est très intéressante. Au niveau international, dans une commission impliquant 165 gouvernements, un long débat a eu lieu pour savoir si on pouvait appeler eau minérale naturelle de la simple eau. C'est une question plus complexe et plus délicate qu'on peut parfois le penser et il a fallu à 165 gouvernements une demi-journée pour en débattre.

Pour ce qui est de la question de la qualité de l'eau en bouteille, toute eau en bouteille vendue dans le pays doit satisfaire aux exigences du titre 12 du Règlement sur les aliments et drogues. Nous avons des programmes d'inspection. Nous surveillons et nous prélevons des échantillons d'eau pour vérifier la conformité.

industry in Canada has excellent controls. We have had very little problem with bottled water samples from across the country.

The Chairman: Do you analyze water for antibiotics or hormones?

Mr. Orriss: Our analysis is focused on the requirements of Division 12, which are microbiological requirements. We also work closely with the provinces to examine the chemical quality of the source water being used, and we assess the treatment system to determine whether there is a concern about chemical residues.

Specifically, no, we do not analyze for antibiotic residues.

Senator Spivak: Do most companies that sell bottled water from municipal sources pay for it?

Ms Dalpé: My answer must be taken with a grain of salt, or a grain of chemicals. There is usually a requirement, be it provincial or municipal, to have a permit to draw water in large quantities. Therefore, I would think the answer to your question is yes.

Senator Spivak: Published reports have not supported that answer, but that is fine.

Senator Sibbeston: Bill S-18 is drafted with a view to improving the water situation in our country. One thing I have not heard anyone say thus far in your presentation is this: "Yes, Bill S-18 will be beneficial. It will strengthen the system and provide certainty of jurisdiction vis-à-vis the federal government's role in dealing with water, particularly water in our community water system."

Does this proposed legislation make a change, or strengthen the department's jurisdiction and responsibility over water in communities throughout our country? That is my first question.

Second, occasionally we will hear, from First Nations reserves and areas throughout the country, about severe contamination, that the water is undrinkable. Obviously, your role is to go in there to inspect and to write reports. Are these problems resolved? Has any action been taken either by you or Indian and Northern Affairs Canada to ensure that the condition of water improves for First Nations people throughout our country?

Mr. Raphael: With respect to your first question, we have not done a detailed analysis of the potential regulations or outcomes of those regulations that might flow from Bill S-18 and the amendments to the Food and Drugs Act. Other than saying that there is a general direction to setting federal standards for community water systems, to the extent we know what that is or what that would be in terms of performance criteria, we do not yet have the sense of how governments, other than the federal government, would get there, in view of the existing system that exists federally, provincially and also municipally. It is important to realize that until we have understand what those intermediate pieces are we should be cautious, at least from the perspective of

Nos résultats ont montré que l'industrie de l'eau en bouteille du Canada exerce d'excellents contrôles. Nous avons eu très peu de problèmes avec les échantillons d'eau en bouteille prélevés un peu partout.

Le président: Lors de vos analyses de l'eau, vérifiez-vous la présence d'antibiotiques ou d'hormones?

M. Orriss: Nos analyses se conforment aux exigences du titre 12, c'est-à-dire aux exigences microbiologiques. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les provinces afin d'examiner la qualité chimique de l'eau de source utilisée, et nous évaluons les systèmes de traitement des eaux afin de déterminer s'il y a lieu un problème de résidus chimiques.

Cependant, pour ce qui est de la présence d'antibiotiques, non, nous ne vérifions pas cela.

Le sénateur Spivak: Est-ce que la plupart des compagnies qui vendent de l'eau municipale la payent?

Mme Dalpé: Il faudra peut-être prendre ma réponse pour ce qu'elle vaut. Lorsqu'une entreprise exploite une source d'eau municipale, règle générale elle est tenue d'obtenir un permis de soutirer de l'eau en grande quantité, soit de la province, soit de la municipalité. Je pense que la réponse serait oui.

Le sénateur Spivak: Les rapports publiés sur la question ne sont pas de cet avis, mais c'est très bien.

Le sénateur Sibbeston: L'objet du projet de loi S-18 est d'améliorer la qualité de l'eau dans notre pays. Or, je ne vous ai pas encore entendu dire que le projet de loi S-18 est une bonne chose à cette fin, qu'il renforcera le système actuel et établira clairement la responsabilité du gouvernement fédéral dans le dossier de l'eau, particulièrement de l'eau fournie par nos réseaux d'aqueduc municipaux.

Est-ce que le projet de loi représente un changement, ou tout au moins renforce la compétence et les responsabilités du ministère en matière d'adduction d'eau au sein de nos collectivités? Voilà pour ma première question.

Ensuite, on entend dans les réserves des Premières nations et un peu partout au pays des gens dire parfois que l'eau est très polluée, voire imbuvable. Nous savons qu'il vous incombe de faire des inspections et de rédiger des rapports. Ce genre de problème est-il résolu? Est-ce que vous ou le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien avez pris des mesures afin d'améliorer la qualité de l'eau pour les Premières nations de notre pays?

M. Raphael: Pour ce qui est de votre première question, nous n'avons pas effectué d'analyses poussées des incidences que pourraient avoir les règlements qui pourraient découler du projet de loi S-18 et les amendements à la Loi sur les aliments et drogues. Nous ne pouvons dire rien d'autre, si ce n'est qu'il y a une orientation générale vers l'établissement de normes fédérales concernant les réseaux d'aqueduc municipaux. Dans la mesure où nous savons ce dont il s'agit ou quels seraient les critères de rendement, nous ne savons pas de quelle façon les gouvernements, à part le gouvernement fédéral, y parviendraient, compte tenu du système actuel au niveau fédéral, provincial et municipal. D'ici à ce que nous connaissions ces autres rouages du système, Santé

Health Canada, in speaking to what the potential impacts of the bill might be.

The bill is clear in the sense of making the federal government responsible for standards for community water systems. That is fair. How we would actually accomplish that and the actual impacts on the present system I cannot really speak to.

Senator Sibbeston: As senators, we are here to determine what the effect of this legislation will be. You pass it off vaguely by saying that you do not know how it will all turn out in terms of the regulations and so forth.

Is it not a fact that, in terms of the federal government, it is your department that will be responsible for any changes or regulations that are drawn up and any effective changes that may arise from this legislation? Are we not talking to someone in government who has the responsibility and who will be responsible for putting into effect these proposed legislative changes? If that is not you, who is it?

Mr. Raphael: That is a fair point. It is with respect to that activity or action of having regulations and then policies, as well as operational changes, that I am advisedly cautious in either tooting the horn of Bill S-18, or slamming Bill S-18. In Bill S-18, I do see a positive direction as I compare where Bill S-18 is going with some of the elements of the parliamentary motion. I can see a positive direction and signal. However, I cannot say that it is beneficial to the overall system, because as a federal official I do not control the provincial regulatory or governmental perspective; nor at the municipal level would I be able to say this is going to happen and therefore something else will happen.

We must be aware of the system in which we live. I cannot foretell the outcomes and impacts as we go down the regulatory path to put in place regulations under the amendments proposed by Bill S-18.

Mr. Conn: In response to the questions regarding First Nations reports on drinking water quality issues, certainly in our role as inspector, and in providing assistance to communities, action is taken across the board. That action may include a boil water advisory as a result of poor water quality. Where systems were poorly maintained, corrective action may be recommended in consultation with the local chief and council and the Department of Indian Affairs for some remediation, equipment, and/or closer attention to operational maintenance of systems.

Where a water treatment operator may not be fully trained, a drinking water safety-training program is available to assist communities. Action is taken and there is follow-up through the environmental health officers, employed by us across the country, who work intimately and closely with communities. These are dedicated individuals looking at rectifying situations, and who ensure that measures are taken to prevent reoccurrence.

Canada doit faire preuve de prudence dans ses prévisions des effets éventuels du projet de loi.

Cela dit, le projet de loi établit clairement la responsabilité du gouvernement fédéral en ce qui a trait aux normes concernant les réseaux d'adduction d'eau municipaux. Cela me paraît sensé. Quant à savoir comment nous allons atteindre un tel objectif et quelles seront les répercussions éventuelles sur le système actuel, je ne saurais vraiment le dire.

Le sénateur Sibbeston: En tant que sénateurs, nous sommes chargés de déterminer les répercussions de ce projet de loi. Vous éludez quelque peu la question en affirmant que vous ne savez pas quels règlements seront pris et le reste.

Cependant, dans la sphère d'action du fédéral, n'est-ce pas votre ministère qui sera chargé des modifications ou des règlements qu'on est en train de rédiger et des changements efficaces qui pourraient découler du projet de loi? N'est-ce pas vous qui êtes chargés et qui serez chargés de mettre en oeuvre ces modifications législatives? Si ce n'est pas vous, alors qui est-ce?

M. Raphael: C'est une bonne question. C'est justement en raison de mes responsabilités par rapport aux règlements, aux politiques et aux changements opérationnels que je m'astreins à la prudence. Je m'abstiens donc de porter aux nues le projet de loi S-18 ou de le démolir. Je vois cependant une orientation positive dans cette mesure législative par rapport aux éléments de la motion parlementaire. Je ne peux pas cependant affirmer que son adoption sera une bonne chose pour l'ensemble du système, car en tant que fonctionnaire fédéral, je n'ai pas de droit de regard sur la réglementation provinciale ou sur le point de vue des gouvernements provinciaux; je ne pourrais non plus dire à l'échelle municipale que telle chose va se produire puis qu'autre chose par conséquent se produira.

Nous devons connaître le système dans lequel nous vivons. Je ne peux pas prédire les résultats et les répercussions de la réglementation que nous nous apprêtons à mettre en place en vertu des amendements figurant dans le projet de loi S-18.

M. Conn: En réponse à votre question portant sur la qualité de l'eau potable chez les Premières nations, oui nous agissons, nous prenons des mesures générales d'aide aux collectivités, car cela découle logiquement de nos fonctions d'inspection. Ainsi, par exemple, nous pourrions émettre un avertissement de faire bouillir l'eau dès que la qualité de l'eau est mauvaise. Il se peut aussi que lorsque les réseaux sont mal entretenus, nous recommandions des mesures correctives, en consultation avec le chef et son conseil ainsi que le ministère des Affaires indiennes, mesures visant des corrections, du matériel ou un suivi plus rigoureux de l'entretien opérationnel des systèmes.

Dans les cas où un préposé à l'épuration des eaux n'est pas complètement formé, nous sommes en mesure d'aider les collectivités en leur fournissant un programme de formation sur l'innocuité de l'eau potable. Nous agissons donc, et un suivi est assuré par des agents d'hygiène de l'environnement à notre emploi qui travaillent en collaboration étroite avec les collectivités concernées partout au pays. Ces agents consciencieux s'efforcent

Senator Sibbeston: Mr. Chairman, in situations where water contamination and pollution is severe, where it requires more than forever boiling water or making slight changes in the system, are these larger problems ever fixed where industry or some other cause of pollutant is of major concern? Some of these situations may require massive and great changes in dealing with the cause of the pollutants. You can boil water for a while, but not for the rest of the century.

As Canadians, can we be told that the government takes these issues seriously? If need be, are they prepared to take whatever measures are needed to rectify the situation, even though the problems may be severe and may require millions of dollars in costs to repair?

Mr. Raphael: With respect to your point about the bigger problems being fixed and people boiling water for extended periods of time, we identify with our provincial colleagues some of the areas for priority action.

At the same time, we work with the Infrastructure Canada program. The federal government has put aside, in a partnership mode, $2 billion to be matched with provincial and municipal dollars for the development, deployment, modification and upgrading of infrastructure. Many of the bigger problems are being looked at within the infrastructure program. Agreements are being signed on a province-by-province basis on the basis of priorities identified. Through that program, some of these larger funding issues are being identified. It is fair to say that they are not all being addressed, but at least they are being identified for action and activity.

Senator Grafstein: I wish to congratulate the department. As I have gone about my business of trying to determine how we might resolve this problem of safe drinking water in Canada, I have seen the high degree of respect that regulators and politicians right across the country have for the department. I had to give very careful thought to how to develop a scheme that would receive not only acceptability publicly but would also work. After looking at all the various options, I concluded that Health Canada, with its agencies and fine research facilities that are respected right across Canada, is the place for renovating what I consider to be a horrible failure of responsibility.

In no way, shape or form do I direct that to the department, because I think the department was there. My first glimmer on how to sort this problem out came from what I heard from Walkerton. When the research facilities and accountability mechanisms at the provincial and the municipal levels fell down, the one place that provided solid background and research on this was the CFIA, which has earned a high degree of respect.

That is why I concluded that, if we are to sort this problem out from a federal standpoint, we must put it in the hands of an agency that is already skilled and organized and has demonstrated

de rectifier la situation et veillent aussi à ce qu'on prenne des mesures de prévention.

Le sénateur Sibbeston: Monsieur le président, dans les cas où la pollution de l'eau est grave au point où elle exige beaucoup plus que de faire bouillir de l'eau ou de modifier légèrement le système, est-ce qu'on réussit à corriger la situation? Je songe aux cas où l'industrie ou une autre cause grave est à l'origine des problèmes. Dans ce genre de situations, il faut parfois recourir à des mesures draconiennes. On peut toujours faire bouillir de l'eau pendant un certain temps, mais pas ad vitam aeternam.

Est-ce que le gouvernement du Canada va dire à ses citoyens qu'il prend de tels problèmes au sérieux? Est-il disposé à prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation, même dans les cas où les problèmes sont graves et les coûts atteindraient des millions de dollars?

M. Raphael: Au sujet des problèmes graves et l'obligation pour les gens de faire bouillir de l'eau pendant de longues périodes, nous nous concertons avec nos homologues provinciaux lorsqu'il s'agit de décider où intervenir en priorité.

En même temps, nous collaborons avec le programme d'infrastructures du Canada. À cet égard, le gouvernement a réservé 2 milliards de dollars en fonds de contrepartie mis à la disposition des provinces et des municipalités, dans le cadre d'un partenariat, touchant la conception, le déploiement, la modification et l'amélioration des infrastructures. Justement, bon nombre des gros problèmes font l'objet d'un examen dans le cadre du programme. On signe des ententes avec chaque province, en fonction des priorités établies. Enfin, grâce à ce programme, on détermine certains des plus importants problèmes de financement. Il faut bien entendu reconnaître que l'on ne résout pas tous les problèmes, mais qu'au moins on les cerne et on souligne le besoin de les corriger.

Le sénateur Grafstein: Je tiens à féliciter le ministère. Dans le cours de mon travail visant à déterminer comment régler le problème de l'innocuité de l'eau potable au Canada, j'ai été à même de voir à quel point le ministère est respecté partout au pays, tant par les spécialistes de la réglementation que les politiciens. J'ai songé attentivement à un projet qui serait fonctionnel et bien accepté du public. Or, après examen de toutes les possibilités, je suis arrivé à la conclusion qu'il faut s'en remettre à Santé Canada et à ses organismes et à ses excellentes installations de recherche respectés dans notre pays tout entier, qu'il fallait s'en remettre à Santé Canada pour mettre fin à ce tragique manquement à nos responsabilités.

Je ne blâme pas ici le ministère car je crois qu'il est intervenu. Quoi qu'il en soit, le premier petit éclair de solution face à ce problème m'est venu suite aux événements de Walkerton. Lorsque les laboratoires de recherche et les mécanismes de reddition des comptes aux niveaux provincial et municipal se sont effondrés, la seule entité qui a fourni des renseignements solides et des recherches sûres a été l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui jouit d'une excellente réputation.

En conséquence, sur le plan fédéral, si nous voulons résoudre le problème, nous devons nous en remettre à un organisme compétent, bien organisé et qui jouit depuis longtemps d'une

a great history of public confidence. This is a question of public confidence and accountability.

If you are unable to comment on this, we will leave it to your ministers to do so. However, we must agree that there has been a failure in the existing system of safe water regulation in every region of the country, particularly where the federal government has a direct responsibility, that being in the Aboriginal communities. We must agree that there has been a failure, not only in Walkerton and Battleford, but also right across the country.

I start with that premise. I found it difficult to come up with a legislative solution due to a lack of information and facts. I discovered that, although the Department of Health is responsible for establishing standards, it does not keep collected in one place all the health statistics of people affected physically by bad drinking water in Canada. Therefore, we have no way of determining the absolute cost to the taxpayer of the failure of the provinces and the cities to provide clean drinking water.

Is that correct? Does the Department of Health collect that information across Canada as part of its responsibilities under the Canada Health Act?

Mr. Raphael: The department does collect and access such information through the Canadian Institute for Health Information, which is a federal-provincial body that shares health data. It is fair to say that some of this public health information has not been of high priority until very recently, in terms of managing the information systems. However, in the last few years there has been an attempt to rationalize public health surveillance of this information and to share databases. I use the word "share" because Health Canada is quite often not the prime collector of this information. In fact, we are really the prime collector. The prime collector is usually the local public health unit. In many areas, even the provincial government is not the prime collector.

We have protocols, agreements and processes that allow this network to be formed around the collection of data, but the information management challenge and data challenge that you have put forth is quite real. In the last few years there has been attention through health infostructure funding that looks not only at providing help for getting networks together but also at helping the first line collectors of information.

Senator Grafstein: You have been doing it, it has been late and it has been complex, but can you give us up-to-date statistics? This committee will have to address a serious question if it is to support my bill. The members must be satisfied with the cost-benefit analysis provided. I have suggested that the cost-benefit analysis be done by looking at the existing costs to the health system of not having clean drinking water across the country.

I will give you two statistics that frighten me. I was told that in Vancouver 17,500 people a year suffer from stomach ailments directly or indirectly related to bad drinking water. Apparently that has gone on for years and years. I do not know how true that is,

grande confiance auprès du public. C'est en effet une question de confiance du public et de reddition des comptes.

Si vous n'êtes pas en mesure de nous donner une réponse, nous allons laisser cela à vos ministres. Il faut reconnaître, cependant, que le système actuel de réglementation dans le domaine de l'eau potable a échoué dans toutes les régions du pays, en particulier là où le gouvernement fédéral en est directement responsable, c'est-à-dire dans les collectivités autochtones. Il faut avouer que ce n'est pas seulement à Walkerton ou à Battleford mais partout au pays que le système est en panne.

Je travaille à partir de cette prémisse. Étant donné le manque de données et de faits, je vois difficilement comment on pourrait trouver une solution législative. J'ai découvert que même si le ministère de la Santé est chargé d'établir des normes, il n'a pas centralisé toutes les statistiques sur la santé des gens qui ont subi des séquelles physiques après avoir bu de l'eau contaminée au Canada. Il est donc impossible de déterminer le coût global que les contribuables doivent payer parce que les provinces et les villes n'ont pas fourni une eau potable à leurs citoyens.

Est-ce exact? Le ministère de la Santé réunit-il les données provenant de toutes les régions du Canada dans le cadre de ses responsabilités en vertu de la Loi canadienne sur la santé?

M. Raphael: Le ministère recueille et utilise ces données par l'intermédiaire de l'Institut canadien de l'information de la santé, un organisme fédéral-provincial qui a pour but la communication des données sur la santé. Il est vrai qu'on n'a pas accordé la priorité à certaines de ces données sur la santé publique jusqu'à tout récemment en ce qui concerne la gestion des systèmes d'information. Néanmoins, on essaie depuis quelques années de rationaliser la collecte des données sur la santé publique et de partager les bases de données. Je dis bien «partager», puisque Santé Canada ne recueille pas nécessairement les données lui-même. C'est principalement nous qui le faisons. C'est le plus souvent le service local d'hygiène publique. Dans bien des cas, ce n'est même pas le gouvernement provincial qui recueille principalement l'information.

Nous avons des protocoles, des ententes et des processus pour administrer ce réseau de collecte de données, mais le défi de gestion des données que vous avez proposé est effectivement de taille. Depuis un certain nombre d'années, le financement de l'infrastructure de la santé vise non seulement à promouvoir la coordination entre les réseaux mais aussi à donner un coup de main à ceux qui recueillent l'information.

Le sénateur Grafstein: Vous le faites, on a commencé sur le tard et la tâche est complexe, mais pourriez-vous nous donner des statistiques à jour? Le comité devra aborder une question importante s'il décide d'appuyer mon projet de loi. Les membres doivent être convaincus de l'analyse coût-avantage fournie. J'ai proposé que l'analyse coût-avantage soit basée sur les coûts actuels attribuables au fait qu'on n'a pas de l'eau potable saine partout au Canada.

Je vais vous donner deux statistiques qui me font peur. On m'a dit qu'à Vancouver 17 500 personnes chaque année souffrent de maux d'estomac causés directement ou indirectement par l'eau potable contaminée. Il semble que cette situation dure depuis de

but it would be very helpful, Mr. Chairman, if we could have an analysis done by the department, as best they can, on the cost to the health system of not having regularly supervised mandatory and consistent standards across the country. If that is an impossible task, you can tell the chairman that, but give us what you can.

Mr. Raphael: Before you came in, Senator Grafstein, there was a reference to the burden of illness issue and the cost manifestations therewith. We do not have someone with our team today from that part of the branch, but we have made a commitment to provide that type of information. We will add the Health Canada study that you spoke of about Vancouver and the impact in that city of water-borne illness.

Senator Grafstein: Dr. Schindler, one of Canada's outstanding experts, told me that when he did his search he could find no information of this nature, but he did find it in the United States. Based on statistics available in the United States, the health of between 900,000 and 1 million people is directly affected by bad drinking water. We then extrapolated that the Canadian figure would be at least 10,000. However, I know the number is larger than that, based on anecdotal information.

The Chairman: The witnesses have already said that they will supply the information. Perhaps you could move on to another subject.

Senator Grafstein: I wish to follow up on Senator Sibbeston's point on the deplorable state of drinking water in the Aboriginal communities, for which, under the Constitution, the federal government has responsibility. In your testimony, you said that in the northern communities that has been delegated to the territorial governments and that you do the testing and the results are provided to the band, who has the custody of the information.

In terms of responsibility, if there is a failure of drinking water in the Aboriginal communities, for whatever reason, bad testing, no training, bad equipment, insufficient sampling, who is responsible? Is the federal government responsible, or does the federal government delegate the responsibility to the Northwest Territories, Nunavut and so on? Who is responsible?

Mr. Conn: Senator, that is an excellent question. In my understanding, the Yukon and Nunavut are responsible for the health systems for the North, broadly speaking. They run the health systems across the board, in hamlets and communities and even in First Nation communities. The responsibility is probably spread throughout various regional health authorities and ministries within the territorial governments.

As far as the First Nations communities south of 60 degrees, it is our opinion that it is a shared responsibility between Health Canada, the Indian and Northern Affairs Canada and the First Nations governments in terms of the operation, maintenance, training and supply of infrastructure and resources to essentially instil effective systems for drinking water treatment. In that sense,

nombreuses années. Je ne sais pas si c'est vrai, mais ce serait très utile, monsieur le président, si le ministère pouvait nous faire une analyse, dans la mesure du possible, des coûts pour le système de santé attribuables au manque de normes d'application obligatoire et uniformes à travers le Canada. S'il est impossible de faire une telle analyse, vous pouvez l'indiquer au président, mais donnez-nous ce que vous pouvez nous donner.

M. Raphael: Avant votre arrivée, sénateur Grafstein, on a fait allusion à la question des maladies dominantes et des coûts y afférents. Nous n'avons personne ici aujourd'hui de ce service-là, mais nous avons promis de fournir cette information. Nous allons y ajouter l'étude de Santé Canada que vous avez mentionnée au sujet de Vancouver et de l'incidence des maladies hydriques dans cette ville.

Le sénateur Grafstein: Le Dr Schindler, un des experts les plus respectés du Canada, m'a dit qu'il n'a pas réussi à trouver ce genre de données ici, mais qu'il a pu en trouver pour les États-Unis. Les statistiques disponibles aux États-Unis indiquent que la santé de 900 000 à 1 million de personnes est directement affectée par l'eau contaminée. Nous avons donc fait l'extrapolation et il y aurait au moins 10 000 personnes au Canada. Selon l'information anecdotique, cependant, je sais que le nombre est encore plus élevé.

Le président: Les témoins ont déjà dit qu'ils fourniraient l'information demandée. Vous pourriez peut-être aborder un autre sujet.

Le sénateur Grafstein: J'aimerais revenir au point soulevé par le sénateur Sibbeston concernant l'état déplorable de l'eau potable dans les collectivités autochtones, pour lesquelles la Constitution a donné la responsabilité au gouvernement fédéral. Dans votre exposé, vous avez dit que cette responsabilité a été déléguée pour le Nord aux gouvernements territoriaux, que c'est vous qui faites les analyses et que les résultats sont fournis à la bande, qui a la garde de l'information.

En ce qui concerne la responsabilité, s'il y a des problèmes d'eau potable dans les collectivités autochtones, pour quelque raison que ce soit, mauvaise analyse, manque de formation, mauvais équipement, échantillonnage insuffisant, qui en est responsable? Le gouvernement fédéral est-il responsable, ou est-ce qu'il délègue la responsabilité aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, et cetera? Qui en est responsable?

M. Conn: C'est une excellente question, monsieur le sénateur. Si je comprends bien, le Yukon et le Nunavut sont chargés des systèmes de santé dans le Nord, de façon générale. Ils administrent les régimes de santé partout sur leur territoire, dans les villages, dans les villes et même dans les collectivités des Premières nations. La responsabilité en est sans doute répartie à l'ensemble des diverses autorités régionales de santé et aux ministères qui relèvent des administrations territoriales.

Quant aux collectivités des Premières nations dans les provinces, nous croyons que Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada et les gouvernements des Premières nations partagent la responsabilité de la mise en oeuvre, de l'entretien, de la formation et de la prestation de l'infrastructure et des ressources nécessaires pour assurer des systèmes efficaces de distribution

in terms of surveillance and monitoring, there is a shared responsibility closely with First Nations communities.

Has there been progress? Absolutely. Have we got more homework to do? Absolutely. Is there are a need and a call for more resources and supports by First Nations? Absolutely. We have some work to do, but the challenges are laid out clearly. There is interest and energy out there to look at better communications, community preparedness and early detection systems. Practical things for communities to look at include the presence, absence and testing for E.coli. We are making progress in terms of communities that did not have that capacity and skill. We have more to do, absolutely.

Senator Grafstein: I understand all that. My research belies this conclusion. I have not finished, Mr. Chairman, I am up to about the 28th statute. I estimate — and I am not sure I have them all — that there are something like 40 federal statutes, or more, relating to clean drinking water.

If the Governor General could read that information and tell me whether or not she is responsible, as the holder of the royal prerogative, for accountability, I would be surprised. I cannot find accountability there.

My bill is trying to cut through 40 pieces of legislation and hold people responsible, as opposed to shared responsibility, because obviously the shared responsibility, you must agree, has not worked. It has not worked in Ontario, Saskatchewan or the Yukon. We know of the problems in the Yukon, the Northwest Territories and Nunavut, as Senators Adams, Watt, Sibbeston and Christensen have outlined.

I hope the committee will join me in trying to bring accountability and responsibility to a focus, so that we know, if something goes wrong, who is responsible. Shared responsibility, in this instance, has not quite worked.

The next thing I would like you to do is to collect those pieces of legislation and allow the committee to go through them, to see if they share my view that it is a confusing morass and if a minister would have difficulty determining where accountability lies in those statutes. It is all over the place.

I leave that, Mr. Chairman, for a piece of homework. It is not difficult. I will have read them all before this committee is finished, but the more one reads it, the more one becomes confused.

Chairman, I will conclude by two other comments, if I might. I know the hour is late and I appreciate your indulgence. Again, I have read your brief and you have done a magnificent job of establishing standards. However, standards are not enforceable across the country. They are standards and the provinces can adopt them or not adopt them, as they see fit. There are no teeth in standards. Standards are consensual documents.

d'eau potable. On partage donc la responsabilité de la surveillance et du contrôle avec les Premières nations.

A-t-on fait des progrès? Absolument. Est-ce qu'on a encore du chemin à faire? Absolument. Faudrait-il accorder plus de ressources et d'appuis aux Premières nations? Absolument. Il y a encore matière à amélioration, mais les défis sont clairement définis. La volonté et l'énergie existent pour essayer d'améliorer les communications, la capacité d'intervention en cas d'urgence et les systèmes de détection précoce. En termes pratiques, les collectivités doivent contrôler la présence et l'absence de E.coli, en faisant des analyses. Déjà, certaines collectivités qui n'avaient pas cette capacité ni cette compétence les ont acquises. Il nous reste du chemin à faire, absolument.

Le sénateur Grafstein: Je comprends tout cela. Mes recherches démentent cette conclusion. Je n'ai pas encore fini, monsieur le président, car je suis à environ la 28e loi. Je dirais — je ne suis pas sûr de les avoir toutes — qu'il existe environ 40 lois fédérales, peut-être plus, qui ont un lien avec l'eau potable saine.

Si la Gouverneure générale pouvait lire tout cela et me dire si elle en est imputable, en raison de la prérogative royale, cela me surprendrait. Je ne trouve aucune imputabilité ici.

Mon projet de loi vise à regrouper 40 mesures législatives et à rendre certaines personnes responsables, par opposition à la responsabilité partagée, qui, comme vous devez en convenir, n'a pas fonctionné. Cela n'a pas fonctionné en Ontario, en Saskatchewan ou au Yukon. Nous savons quelque chose des problèmes au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, parce que les sénateurs Adams, Watt, Sibbeston et Christensen nous en ont parlé.

J'espère que le comité se joindra à moi pour essayer de mieux définir l'imputabilité et la responsabilité afin qu'on sache, si un problème survient, qui en est responsable. La responsabilité partagée, dans ce cas-ci, n'a pas vraiment fonctionné.

La prochaine chose que j'aimerais que vous fassiez, c'est de réunir ces mesures législatives et de permettre au comité de les examiner, afin de voir si les membres sont d'accord avec moi, à savoir qu'il s'agit d'une confusion inouïe et qu'un ministre pourrait difficilement déterminer qui détient la responsabilité en vertu de ces lois. C'est répandu aux quatre vents.

Je leur donne ça, monsieur le président, comme devoir. Ce n'est pas difficile. J'aurai lu toutes les lois avant la fin des travaux du comité, mais plus on les lit, moins on les comprend.

Monsieur le président, si vous me permettez, je conclus en faisant deux autres observations. Je me rends compte qu'il est tard, et je vous remercie de votre indulgence. Comme je l'ai déjà dit, j'ai lu votre mémoire et vous avez fait un travail magnifique pour ce qui est de l'établissement de normes. Toutefois, on ne peut pas faire respecter les normes de façon uniforme partout au Canada. Ce sont des normes, et les provinces ont le choix de les adopter ou non, comme bon leur semble. Ces normes sont impuissantes. Ce sont des documents consensuels.

The Province of Quebec disagrees with the quality of your standards. In a press release last June, Quebec said that the federal standards of collating something like 52 or 59 elements or indicia in your table – you measure between 52 and 59 elements, in terms of the standards. The Province of Quebec has said that it will have something like 72 or 79. They will be higher than the highest standards in the federal government.

My question to you is: Will the federal government sustain its existing standards, or is the Province of Quebec right that there are higher standards, ones that might catch things like E.coli and other things? By the way, there are many chemical and mineral problems. This is not a simplistic problem. Which standards are we to believe will be the better standards? The federal standards are lower, apparently, than the proposed Quebec standards that they say will be the highest in the world? Have you done an analysis of those two?

Mr. Raphael: We have not done an extensive analysis. I have not seen the report to which you refer.

Senator Grafstein: It was a press release.

Mr. Raphael: I did hear about it, however. My first reaction would be to ask Quebec, which has agreed with the Canadian guidelines for drinking water quality, possibly what variances they see between them. Generally, we consider the Canadian guidelines for drinking water quality as having a figure of about 83.

Senator Grafstein: Eighty-three?

Mr. Raphael: Eighty-three. There are 59 that are numerical elements and there are other elements that are not numerical.

Senator Grafstein: Can you provide for us in writing your conclusion as to why your standards are better than their standards; is that fair?

Mr. Raphael: That is a fair question.

Senator Grafstein: It is difficult in Canada to obtain all the facts. As I say, I am doing all my research myself. I am the speechwriter and the drafter of the bill. There is not a chorus of assistance. I am trying to keep it straight in my head and it is pretty difficult. My file is very thick.

I did come across an interesting study done not too long ago by the Sierra Club. Their lawyer had done a study that rated the regions across Canada. It was a very sorry picture. I do not know if you have seen that, whether you have analyzed that or whether you might agree with that analysis. It is a public document on the Internet. The representative from the Sierra Club told me that the biggest problem they had in trying to do a fair comparison was the lack of a database. It is difficult to get the health statistics; more important, however, it is difficult to get a collation in one place of all the boil advisories in Canada in the last six months. They are kept all over the place. It is very difficult to get this information.

Le Québec n'est pas d'accord avec vous pour ce qui est de la qualité de vos normes. Dans un communiqué émis en juin dernier, le Québec a déclaré que les normes fédérales, qui tiennent compte de quelque chose comme 52 ou 59 éléments ou indices dans votre tableau — vous mesurez entre 52 et 59 éléments pour les normes. Le Québec a déclaré qu'il tiendra compte de 72 ou 79 éléments. Leurs normes seront supérieures aux normes les plus élevées du gouvernement fédéral.

Je vous pose la question suivante: le gouvernement fédéral maintiendra-t-il ses normes existantes, ou est-ce que la province de Québec a raison quand elle dit qu'il existe des normes supérieures, des normes qui pourraient prévenir la bactérie E.coli ou d'autres problèmes? À propos, il y a de nombreux problèmes chimiques et minéraux. Ce problème n'est pas simple. Quelles normes seront les meilleures? Apparemment, les normes fédérales sont inférieures aux normes que propose le Québec. Selon le Québec, ses normes seront les plus rigoureuses du monde. Avez-vous fait une analyse des deux?

M. Raphael: Nous n'avons pas effectué une analyse en profondeur. Je n'ai pas lu le rapport auquel vous faites référence.

Le sénateur Grafstein: Il s'agissait d'un communiqué de presse.

M. Raphael: Toutefois, j'ai entendu parler de ce communiqué de presse. En premier, je demanderais au Québec, qui a accepté les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada, quels pourraient être les écarts entre les deux normes. En règle générale, nous estimons que les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada tiennent compte d'environ 83 facteurs.

Le sénateur Grafstein: Quatre-vingt-trois?

M. Raphael: Quatre-vingt-trois. De ce nombre, 59 sont des éléments numériques et les autres éléments ne sont pas de nature numérique.

Le sénateur Grafstein: Pourriez-vous nous dire par écrit pourquoi vous avez conclu que vos normes sont meilleures que les leurs; est-ce que c'est une demande raisonnable?

M. Raphael: C'est tout à fait raisonnable.

Le sénateur Grafstein: Au Canada, il est difficile de mettre la main sur tous les faits. Comme je l'ai dit déjà, je fais toutes les recherches moi-même. C'est moi qui rédige mes discours; et c'est moi qui ai rédigé le projet de loi. Je n'ai pas reçu beaucoup d'aide. J'essaie d'avoir tout cela à l'esprit, et c'est assez difficile. Mon dossier est très volumineux.

J'ai trouvé une étude intéressante qui a été effectuée récemment par le Sierra Club. Leur avocat a fait une étude pour coter les régions du Canada. Le portrait était bien triste. Je ne sais si vous avez lu cette étude, si vous l'avez analysée et si vous êtes du même avis. C'est un document public qui est sur Internet. Le représentant du Sierra Club m'a dit que pour faire une comparaison équitable de la situation, le problème le plus grave est l'absence d'une base de données. Il est difficile d'obtenir les statistiques relatives à la santé; toutefois, il est encore plus difficile de trouver une compilation de tous les avis de faire bouillir de l'eau au Canada pendant les six derniers mois. Les documents

My other hope, whether or not this bill succeeds, is to at least have in one place a database for Canadians, so that we can find out what is going on. I am told that in the United States, using a zip code or a telephone code — I am not sure which — one can get the most recent statistics within that code. In the United States, the federal authority is responsible for clean drinking water; due to the federal efforts, the public can, by punching a button, access a database and find out when the last boil water advisory was.

I have spoken to the local officials in Toronto and the province and have learned that they do not even talk to one another. It is very important to look at the Sierra Club's analysis, which shows the problem of information as it relates to municipal, provincial and territorial governments. We are trying to find out whether the federal government should be involved. The more I read about this the more I believe that without the leadership of the federal government this problem will not be solved in Canada.

The Chairman: I want to thank the witnesses for their attendance here this evening. You have answered our questions and have suggested a few others that we will want to get answers to.

The committee adjourned.

relatifs à ces avis se trouvent partout. Il est très difficile d'obtenir ces informations.

Peu importe si le projet de loi est adopté ou non, j'espère également qu'une base de données sera établie pour le moins, pour que les Canadiens puissent être au courant de ce qui se passe. On me dit qu'aux États-Unis on peut se servir des codes postaux ou des indicatifs régionaux — je ne sais pas lequel — pour chercher les statistiques les plus récentes dans la région en question. Aux États-Unis, c'est le fédéral qui est chargé de la qualité de l'eau potable; grâce aux efforts du gouvernement fédéral américain, avec quelques frappes au clavier, le public peut interroger une base de données pour savoir quand on a émis pour la dernière fois un avis de faire bouillir de l'eau.

J'ai communiqué avec les responsables à Toronto et les responsables provinciaux, et j'ai appris que les deux ne se consultent même pas. Il est très important d'examiner l'analyse du Sierra Club, qui fait état du manque d'informations au sujet des gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux. Nous essayons de déterminer si le gouvernement fédéral devrait y être. Plus je lis sur cette question, plus j'estime que sans le leadership du gouvernement fédéral, ce problème ne sera pas réglé au Canada.

Le président: Je tiens à remercier les témoins d'être venus ce soir. Vous avez répondu à nos questions, et vous en avez évoqué d'autres pour lesquelles nous voudrons trouver des réponses.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage Paid Post payé
Lettermail Poste–lettre
03159442
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Health Canada:

Rod Raphael, Director General, Safe Environments, Healthy Environments and Consumer Safety Branch;

Claudette Dalpé, Associate Director, Food Regulatory Program, Health Products and Food Branch;

Keith Conn, Acting Director General, Community Health Programs Directorate, First Nations and Inuit Health Branch.

From the Canadian Food Inspection Agency:

Greg Orriss, Director, Bureau of Food Safety and Consumer Protection.

De Santé Canada:

Rod Raphael, directeur général, Programme de la santé environnementale, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs;

Claudette Dalpé, directrice associée, Programme de la réglementation des aliments, Direction générale des produits de santé et des aliments;

Keith Conn, directeur général intérimaire, Direction des programmes de santé communautaire, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

De l'Agence canadienne d'inspection des aliments:

Greg Orriss, directeur, Bureau de la salubrité des aliments et de la protection des consommateurs.

Available from:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En vente:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9